

POLICE MAGAZINE



UNE TÊTE DE FILLETTE A ÉTÉ TROUVÉE

A Spandau (Allemagne), on a découvert contre le mur d'un petit pavillon, une tête de fillette. La commission criminelle vient photographier la lugubre trouvaille. Un médecin se dispose à l'examiner (Scherl.)

DIRECTION
ADMINISTRATION
RÉDACTION
30, Rue Saint-Lazare, 30
PARIS - IX^e
Téléphone : TRINITÉ 72.96
Compte chèques postaux : 1475-65

POLICE MAGAZINE

TOUS LES DIMANCHES

ABONNEMENTS
Remboursés, en grande partie, par de superbes primes.
FRANCE... { Un an (avec primes) 50 fr.
Un an (sans prime) 37 fr.
Six mois 26 fr.
ÉTRANGER... { Un an 65 fr.
Six mois 33 fr.
Se renseigner à la poste pour les pays étrangers n'acceptant pas le tarif réduit pour les journaux.
Dans ce cas, le prix de l'abonnement subit une majoration de 15 fr. pour un an et 7 fr. 50 pour 6 mois, en raison des frais d'affranchissement supplémentaires.

UN CURIEUX CAS DE PATHOLOGIE CRIMINELLE

LES BELLES-MÈRES QUI TUENT

La belle-mère est un des personnages les plus comiques du vaudeville classique, et les auteurs de comédies gaies tirent leurs plus sûrs effets de ce rôle.

Ce n'est pas de cette belle-mère-là dont nous entendons parler ici. Il y a une autre catégorie de belles-mères dont la chronique judiciaire a rapporté, maintes fois, les dramatiques exploits ; il y a les belles-mères qui tuent.

Un des plus récents de ces crimes et des plus retentissants date de 1926 : le 26 août de cette année-là, une riche rentière très honorablement connue, âgée de soixante et un ans, M^{me} Lefebvre, tua à bout portant, d'un coup de revolver dans la tempe, sa belle-fille enceinte de cinq mois. Ce drame s'est passé dans la région de Lille. Il a donné lieu, lors de la comparution de l'accusée en Cour d'assises, à des audiences sensationnelles où la férocité méthodique de cette belle-mère fut étalée dans toute son incroyable horreur.

Que de cas aussi effroyables ! Un psychiatre éminent, le docteur Gilbert Robin, chef de clinique à la Faculté de Paris, a étudié la monstrueuse perversité de la belle-mère criminelle.

Nous l'avons interrogé sur le résultat de ses observations cliniques.

— Tout récemment, nous raconte le praticien, j'apprenais de mon ami Pierre B... qu'il n'a pas vu sa mère, depuis huit ans qu'il est marié. Elle ne peut supporter de voir son fils chérir une autre femme. Pierre B... lui a écrit qu'elle était grand-mère ; la grand-mère n'a pas répondu. J'ai, dans mon entourage, une femme qui a obligé sa fille à choisir entre son mari et sa mère. La jeune femme n'a pas pu se résoudre à un choix qu'elle réprouve. La mère a rompu toute relation avec le couple que sa haine accable. A quoi bon multiplier les exemples ? Quel être humain n'en est instruit ?

« Une mère va marier son fils ou sa fille. Connaissant son passé, son tempérament, son caractère, nous pourrions prévoir sa réaction sur le jeune ménage. La haine veille au cœur de ces femmes susceptibles, vaniteuses, orgueilleuses, qui ont toujours pris le pas sur leur mari, ont fait marcher la maison, faisant trembler l'époux et les enfants sous un autoritarisme intransigeant qui va souvent de pair avec une avarice organisée. Il n'y a pas que les pères qui puissent être des tyrans familiaux. On trouve aussi chez la femme le « bourreau domestique » dont parle le docteur Heuyer.

« Il n'est pas rare qu'une certaine amoralité foncière altère ce merveilleux instinct qu'est l'instinct maternel et fasse peser sur le jeune couple une haine que l'enfant portait à lui seul jusqu'alors.

« Quand l'âge de créer un foyer est arrivé pour un jeune homme ou une jeune fille, la mère est en général au tournant critique de sa vie physiologique. Sa santé est souvent ébranlée par des troubles hépatiques et rénaux qui manifestent l'atteinte toxique de l'organisme jusque dans le caractère et les sentiments. C'est surtout l'âge de la ménopause ; les sécrétions internes, sont modifiées et c'est avec raison que le docteur Laignel-Lavastine insistait récemment sur les substances frénatrices ou chalones qui contiennent l'ovaire : « C'est à cause de la disparition des chalones ovariennes chez la femme à la ménopause, disait-il, que l'on voit souvent leur caractère devenir acariâtre ; le type classique de belle-mère de certains vaudevilles apparaît comme un exemple de variation du caractère à facteur endocrinien. »

« Qu'on me passe ces considérations scientifiques qui me paraissent d'une importance spéciale dans l'explication que nous tentons des anomalies affectives chez la belle-mère. Quel ébranlement pour une femme ! Dans sa chair, dans son intimité, elle se sent diminuée, défaite, presque vaincue.

« C'est à l'heure où sa beauté l'abandonne que son enfant va la quitter. Elle a peur de la solitude, peur de la vieillesse, elle s'affole et s'exaspère quand ce fils, cette fille qui la rattachait au monde tourne les yeux ailleurs.

« Quand a lieu, malgré ses plaintes et ses menaces, le mariage qu'elle voulait éviter, se croyant menacée, elle attaque et frappe la jeune étrangère.

« Tant de racines alimentent la haine ! La belle-mère accable celle qui lui a ravi le cœur de son fils. Toutes les jalousies s'allument en même temps, jalousie de la mère, jalousie de la femme. Une jeune beauté vient d'éclipser à jamais ce qui restait de la sienne. Abandonnée douloureuse ; adieu définitif à la jeunesse. La personnalité se révolte, si à ces rivalités s'ajoute la rivalité la plus pénible de toutes ; la rivalité amoureuse.

« Ah ! qu'on entende bien ce terme ! Ici nous pénétrons dans un monde mystérieux où la pudeur doit avancer d'un pas délicat. Que la mère soit femme, que cette femme idolâtre son fils, rien ne touche à la pureté de ses sentiments. Cette mère

FEMMES POLICEWOMEN



Dans tous les pays du monde — et ils sont nombreux — où l'on fait appel aux femmes pour la police (l'exemple fut donné, croyons-nous, par l'Angleterre), on s'est préoccupé de défendre celles qui assumaient ce périlleux métier contre les entreprises des malandrins du sexe mâle. La femme n'a pas la force en partage ; il est juste qu'elle ait recours à ses armes naturelles, qui sont la ruse et l'adresse.

Le jiu-jitsu, cet art nippon de la « self-défense », rend à les services les plus importants. On sait que pour conquérir en possède à fond la redoutable science, il n'est pour ainsi dire rien à craindre ! L'homme le plus vigoureux et le plus déterminé ne pourra venir à bout d'une jeune femme deux fois plus mince que lui, si elle peut, à temps, assurer une des innombrables prises de cette lutte, à vrai dire un peu compliquée, mais terriblement efficace.

Notre photo, au demeurant, l'atteste. On y voit une « agente » de Mexico terrassant — et de quelle manière ! — un de ses collègues. Les rapports de police venus de là-bas précisent que la connaissance profonde du jiu-jitsu qu'ont les femmes employées au département de la police mexicaine leur ont valu, déjà, de se tirer avec les honneurs de la guerre des situations les plus périlleuses. La jeune fille que représente notre cliché, notamment, ayant été cernée par des individus louches dans une ruelle, dut avoir recours aux grands moyens : c'est-à-dire qu'une camionnette d'hôpital vint ramasser sur les lieux mêmes du combat les agresseurs qui gisaient à terre, incapables de fuir, avec qui une jambe, un bras, qui une cheville de cassés.

Les mêmes rapports font ressortir, avec un orgueil bien légitime, que la création d'une brigade féminine de police, accueillie dans la ville de Mexico avec scepticisme d'abord, avec défaveur et raillerie ensuite, a aujourd'hui recueilli tous les suffrages de la population, qui est très fière d'avoir un corps de policewomen en culotte (non en jupon).

On estime que les jeunes femmes — rigoureusement choisies, cela va sans dire — qui constituent ce groupe d'élite, se font en général plus rapidement et mieux obéir que leurs collègues du sexe fort. Dans les questions de circulation, notamment, la promptitude des « agentes » est incomparable. Si l'on veut bien se souvenir que Mexico est, par excellence, le pays des troubles politiques, que les grèves et les soulèvements y sont constants, on conviendra avec nous que cette intrusion de charmantes « girls » dans un domaine qui leur était resté jusqu'à présent totalement étranger constitue une expérience des plus intéressantes, et digne de faire rêver épouse de notre préfet de police !

Mais ajoutons, tout aussitôt, qu'en France, où l'on n'obtient que par la force la plus « apparente » un semblant de discipline, les jeunes amazones du corps de police auraient peut-être quelque mal à empêcher... même les gens en contravention de madrigaliser quelque peu avec elles !

ne connaît que ses élans, que son exaltation. Elle ne donne pas de nom à son cœur. Tout se passe à son insu, et l'aveu de ses sentiments, c'est souvent le tragique d'un geste, d'une réaction qui tout d'un coup le lui révèle dans un affreux éclair.

« Quels détours n'emploie pas la nature, au plus secret de l'être, pour former des nœuds si chastes, mais si périlleux. Une épouse malheureuse attend d'un fils la consolation amoureuse. Sorte de réconciliation avec l'homme. Sur lui rayonnent désormais les feux rallumés des rêves anciens qu'elle croyait d'une réalisation impossible. Gare à l'ennemi, la jeune beauté, printemps dont on redoute les charmes. D'autres mères haïssent l'amour qu'elles n'ont jamais connu, savent le sentiment que leur fils éprouve pour une femme. Elles font œuvre destructrice.

« Souvent le fils est un allié pour les belles-mères acariâtres. La tendresse jalouse de la mère a donné à l'enfant l'habitude d'être protégé, couvé. Débile, timide et timoré, l'homme ne pourra se séparer de ce sein réchauffant, et il cherchera dans la femme le souvenir maternel.

« Des nœuds ignorés le lient, le fixent à cette mère tenace et passionnée. La faiblesse du fils sert d'arme à la belle-mère, et l'épouse souffre autant de la lâcheté de son mari que de la haine de sa belle-mère.

« Le gendre est-il mieux favorisé que la bru ? C'est à peine si la tyrannie est moins cruelle. Le secret de ces haines, il faut l'aller chercher dans la jalousie de la femme. La haine est souvent d'autant plus vivace que la belle-mère peut devenir amoureuse de son gendre. Les belles-mères détestent dans leur gendre l'amour qu'elles ne connaîtront plus, l'amour qu'elles ont toujours ignoré.

« Elles s'indignent contre celui qui leur ravit leur fille, contre un sexe abhorré, qui va infliger à la chair de leur chair les tourments dont elles ont souffert. La haine du gendre met en valeur la haine qu'elles éprouvent contre l'homme en général. Cette haine se venge de désirs impuissants.

« Hélas ! qu'est devenu ce bel instinct maternel, si beau, si pur ? Il s'est exaspéré, il s'est perdu dans les eaux troubles de la passion. Il est devenu douloureux et morbide, injuste et cruel. Souvent j'ai vu cette grande et terrible ardeur se dessécher autour d'un squelette de sentiment.

« Alors la belle-mère devenait dangereuse, non plus en tant que belle-mère, mais en tant que mère, en tant que femme tout entière attachée à sa proie ; le fils ingrat tourné vers un autre amour que le sien ; la fille qui ne s'est pas laissée exclusivement aimer par elle.

« Voici que la belle-mère est descendue des tré-taux. Voici qu'elle atteint à la grandeur tragique. On l'eût dit autrefois menée par le destin. Ce sont en réalité ses instincts déréglés qui la conduisent à la haine. L'instinct maternel en lutte avec l'instinct sexuel ! Tout se passe dans le tréfonds de l'être, dans une ignorance passionnée, et la conscience s'accroche à des vétilles, à des détails de la vie quotidienne. Certes, ils lui suffisent à préméditer un crime ; mais qu'est-ce que la raison au service de tant de haine ? Va-t-on lui laisser à cette pauvre raison, que l'on croit avoir tout préparé, va-t-on lui laisser tant de responsabilité ! Quel honneur qu'elle ne mérite point !

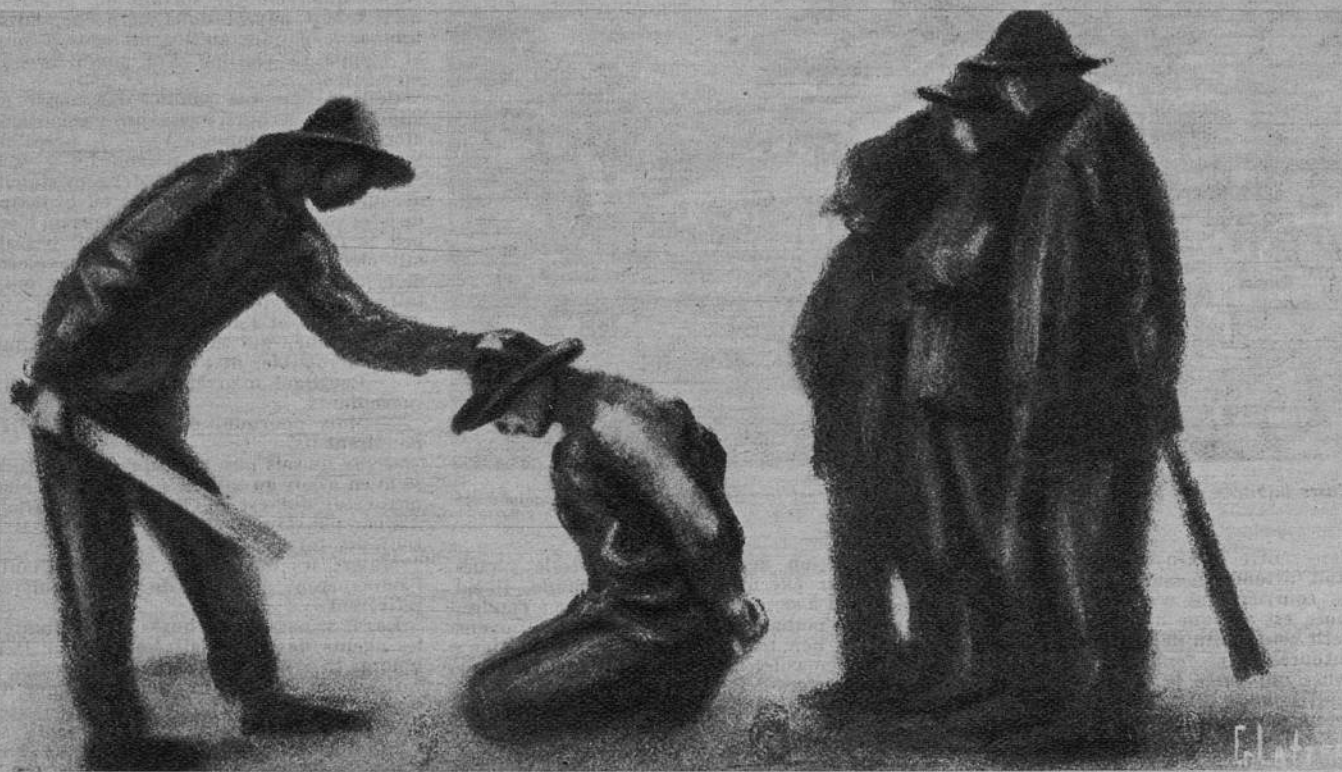
« Pour prendre le cas typique de M^{me} Lefebvre, disons que si celle-ci avait tiré au cours d'une discussion, dans un mouvement d'effolement, on eût parlé de passion morbide. La froideur méthodique d'un geste a fait juger d'une âme exaltée, certes, mais méthodique en ses desseins. Parce qu'on n'a pas vu les flammes à l'extérieur, on n'a pas cru à l'incendie.

« La haine s'abat comme une bête, s'éteint comme un sinistre, s'extrait comme une balle. La haine fait souffrir ; la haine est une maladie. Au défaut de cette cuirasse, nous glisserons des baumes. Nous passerons des jours et des nuits à chercher les sources perdues que la haine a empoisonnées. Nous aurons une patience infinie. Il existe un poison subtil qui donne l'ivresse de la haine. Nous irons le chercher et le neutraliserons dans les entrailles de l'homme. Nous sommes quelques-uns pleins d'amour et de foi. D'autres continueront notre tâche, et puisque nous avons déjà le droit de dire : « La haine se soigne, la haine s'apaise », ils pourront, je l'espère, ajouter, un jour, après nous : « la haine se guérit ».

Ainsi parla le praticien. Acceptons l'augure de son optimiste conclusion.

PIERRE DEMOURS.

les mystères du bagne



Il s'empara de sa victime qu'il fit mettre à genoux. (Composition de S. Glatzer.)

XXII

Un Chinois coupé en morceaux

La brousse, dans son silence, garde de tragiques secrets. Quelquefois l'attention du chasseur est attirée par un vol d'urubus tournoyant, sans se lasser, au même endroit. Que peut-il bien y avoir pour retenir ainsi à la même place ces oiseaux voraces? Ne cherchez pas, sûrement un cadavre!

Arrivé à l'endroit où les oiseaux de mort décrivent des cercles interminables, une odeur empestée, nauséabonde, vous prend aux narines.

Enfoui sous les broussailles gît un cadavre en décomposition, les bêtes de la forêt, les fourmis et les urubus, ont commencé à dépecer la charogne humaine. Quel est cet homme qui est mort ainsi, peut-être d'une mort atroce, sous les coups de forçats comme lui et dont les appels désespérés se sont perdus dans le silence de la forêt?

Un bout de vareuse matriculée, une ceinture, un objet quelconque, permettront peut-être une identification. Quant à savoir

l'auteur du crime, la brousse garde son secret, et il en est de tragiques ensevelis à jamais au cœur des forêts de Guyane.

Un crime effroyable et qui dénotait chez ses auteurs qui étaient des Chinois, une férocité extraordinaire fut découvert, toujours par un vol d'urubus, au pénitencier de Saint-Jean, où sont internés les relégués.

Lorsque le pénitencier de Poulo-Condore fut supprimé, les condamnés indo-chinois qui l'occupaient furent amenés en Guyane par le transport *Indo-Chine*.

Parmi les condamnés venus par ce convoi et montés à la relégation, l'un d'eux fut pendant un certain temps l'objet d'une attention toute spéciale. C'était un Chinois atteint de folie, il avait assassiné là-bas le directeur du pénitencier de Poulo-Condore et n'avait dû qu'à sa démence de n'avoir pas été décapité.

A Saint-Jean, il était très calme et ne se livrait à aucun travail. On le laissait errer en toute tranquillité sur le camp.

Sa grande passion était de fabriquer des fétiches avec des plumes d'oiseaux et des poils d'animaux de la forêt. Les urubus qui volaient dans l'enceinte du camp l'intéressaient fortement, ces oiseaux rapaces se

sans cesse et jusqu'à perdre haleine :
— Chef, charognards! Chef, charognards!

Intrigué quand même par tant d'insistance, le surveillant daigna interrompre ses profondes méditations et, mettant la main devant ses yeux pour les préserver du soleil, regarda attentivement dans la direction indiquée par le condamné.

Au bout d'un instant, le surveillant laissa échapper ces mots :

— On dirait que c'est au-dessus de la crique rouge! Qu'est-ce qu'il peut bien y avoir dans cet endroit-là pour que ces salés oiseaux se tiennent en permanence au-dessus de la forêt?

Le Chinois, heureux de voir sa découverte prise en considération, riait de toutes ses dents noires et entama un interminable discours... en chinois bien entendu.

Le surveillant rendit compte au chef de camp de l'incident, et tous deux tombèrent d'accord qu'il y avait là un fait à éclaircir.

— Prenez deux porte-clefs avec vous et allez voir là-bas ce qui s'y passe, dit le chef de centre.

Deux porte-clefs se munirent d'une pelle et d'une pioche et, sous le commandement du surveillant, partirent vers la crique rouge.

A leur arrivée, les urubus prirent la fuite, mais sans toutefois abandonner la place, ils allèrent se percher dans les arbres avoisinant la crique.

Bientôt, un des porte-clefs qui explorait l'endroit s'arrêta et, faisant signe au surveillant, l'appela dans sa direction.

— Viens voir, chef! dit-il, et de la main il lui montrait un mince espace de terrain que les voraces animaux avaient labouré



Habitations de forçats libérés. (S. G. P.)

laissant difficilement approcher et d'autre part leur vue est extrêmement perçante. Il suffit de ramasser un caillou pour les voir s'envoler dans toutes les directions. Notre Chinois passait des heures entières à les guetter, et quand les urubus confiants approchaient à sa portée, toujours il abattait une victime. Sans répugnance, il se faisait un régal de la chair de ces immenses oiseaux.

Le reste du temps, il le passait près du poste, immobile, goûtant avec délice, comme tout bon oriental, la rude caresse des rayons d'un soleil ardent.

Un jour, il était accroupi sur le sol, dans sa posture favorite, non loin du surveillant de service.

Ses yeux vagues étaient fixés sur l'immensité de la forêt. Tout à coup, son regard s'anima, quelque chose avait attiré son attention, il se souleva à demi et, s'adressant au surveillant, le bras tendu vers des points noirs à peine visibles en l'horizon de verdure :

— Chef! Charognards! (1).

— Qu'est-ce que tu as? fit le surveillant.

— Chef! charognards, reprit le Chinois.

— F...-moi la paix! interrompit le surveillant mécontent d'être dérangé pendant l'heure de la sieste.

Un instant décontenancé, le Chinois retomba dans sa méditation, mais invinciblement son regard venait se reporter à l'endroit du ciel où les points noirs décrivaient des cercles ininterrompus.

Cette fois, il se leva, vint se placer devant le surveillant et, lui montrant à nouveau l'endroit qui attirait son attention, il se mit à gesticuler éperdument, répétant

(1) Nom vulgaire donné aux urubus en Guyane.

de leur bec et de leurs ongles robustes. Le mystère commençait à s'éclaircir, point n'était besoin d'aller plus loin, il y avait sûrement un cadavre à cet endroit!

Les porte-clefs se mirent à l'ouvrage, et au bout de peu de temps, après qu'ils eurent déblayé une mince couche de terre, ce que les urubus n'avaient pu faire, ils mirent à jour des débris humains, une tête, des bras, un tronc.

Les sections très nettes montraient qu'elles étaient indubitablement l'œuvre terrible de l'arme classique, de l'engin redoutable, tant employé dans la brousse par ceux qui la fréquentent, le sabre d'abatis!

Comme c'était son devoir, en procédant aux premières constatations, le surveillant chercha sur les débris qui commençaient à peine à se décomposer un indice qui pût mettre sur la trace de l'identité de la victime.

Sur un bras, encore visibles sur la peau qui verdissait déjà, apparaissaient des signes bleus. C'était un tatouage!

Avec quelque attention, on distinguait les restants d'une inscription: For... e... he... ard!

Se dressant soudain, le surveillant ne put s'empêcher de réprimer un juron énergique suivi de ces mots :

— C'est le Chinois qui est disparu il y a quatre jours et qui a été porté comme évadé!

Puis, s'adressant aux porte-clefs :
— Mettez-moi ces débris dans une vareuse, et en route vers le camp.

Sans un mot, les Arabes obéirent, et bientôt ils firent retour au pénitencier de Saint-Jean, porteurs de leur funèbre fardeau.

Les constatations faites par le service anthropométrique corroborèrent étroite-



Il mit la machine à coudre sous son bras et reprit tranquillement le chemin du village. (Composition de S. Glatzer.)

ment la pensée première du surveillant quant à l'identité de la victime. L'inscription tatouée sur un bras et reconstituée était la suivante : « La fortune de Chevillard ».

La victime était le fils d'une « Congaï » (1) et d'un soldat français qui avait fait son temps en Indo-Chine et le père avait gravé dans la peau de son fils l'inscription qui permit d'identifier ses restes.

Une enquête fut ouverte et une surveillance étroite exercée sur les condamnés chinois; tout, dans cette affaire, indiquait que ce crime atroce était leur œuvre, car il avait été commis avec tous les raffinements de la cruauté asiatique.

Peu de temps après, l'auteur principal du crime, un porte-clefs indo-chinois, homme d'une taille et d'une force remarquables, fut arrêté, ainsi que ses complices. Grâce à leurs aveux, l'horrible tragédie fut entièrement reconstituée.

Le porte-clefs assassin travaillait au débroussaillage avec quelques-uns de ses compatriotes; bien entendu, pour faire cet ouvrage, tous étaient munis de sabres d'abatis. Un soir, au moment de rentrer au camp, le porte-clefs fit mettre en rang l'équipe des travailleurs et leur commanda de jeter leurs sabres à terre, puis, aidé de ses deux complices avec qui il s'était entendu à l'avance, il s'empara de sa victime qu'il fit mettre à genoux.

La vengeance est un plat qui se mange froid, a-t-on dit, le porte-clefs chinois était aussi de cet avis. Sa famille et celle de l'homme qu'il condamnait à mort avaient eu ensemble de sérieux différends, et c'est une sinistre vendetta qui allait s'accomplir dans l'ombre silencieuse de la forêt.

Les assassins avaient ramassé leurs sabres; par un raffinement de cruauté, ils coupèrent d'abord les jarrets du malheureux réduit à l'impuissance, puis les mains, et enfin la tête!

L'affreuse exécution terminée, ils enterrèrent les restes de leur victime; mais, pressés par le temps, ils ne firent point une fosse assez profonde, et l'odeur de cadavre s'exhalant à fleur de sol attira les urubus qui se firent les dénonciateurs inconscients du crime.

La bande passa aux assises de Cayenne, qui condamna à mort le porte-clefs, auteur principal.

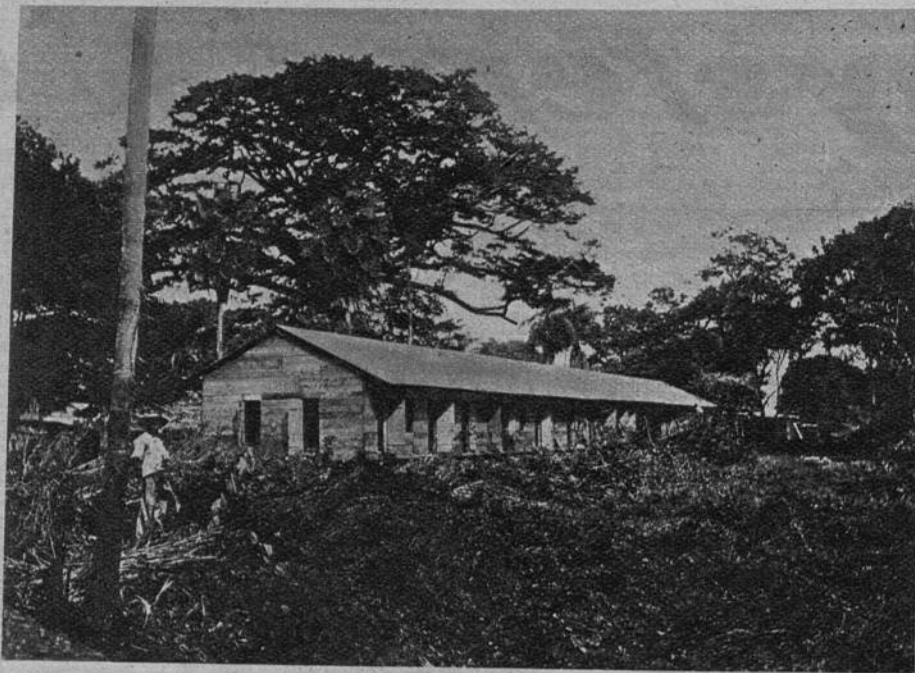
Comme c'était un relégué et que cette catégorie de condamnés relève du droit commun, il ne fut point guillotiné dans l'enceinte des prisons comme il est de règle pour les condamnés aux travaux forcés, mais sur la petite savane qui borde l'enceinte du camp de Saint-Laurent, du côté des prisons...

L'Assassinat du Directeur de la Compagnie Générale Transatlantique à Saint-Laurent.

Il est fort rare que les condamnés ou les libérés commettent un crime sur les personnes de la population libre, et c'est pourquoi le souvenir de l'assassinat de M. Ouradou n'est pas près de s'effacer de la mémoire des habitants de Saint-Laurent.

Le courrier Antilles, qui assure les rela-

(1) « Congaï », femme née d'un d'Européen et d'une Annamite.



Cases habitées par les nègres en brousse guyanaise. C'est là que généralement se cachent les forçats évadés. (S. G. P.)

tions entre la Guyane et la Martinique, était attendu à Saint-Laurent. L'arrivée du courrier, qui n'a lieu qu'une fois par mois, est presque un jour de fête dans ce petit coin perdu de la brousse, la poste est entourée d'une foule nombreuse, et sur la route qui longe le Maroni c'est un défilé ininterrompu, les uns arrivent, les autres retournent vers la métropole.

Ce jour de galeté devait se terminer dans le deuil et les larmes.

Parmi la foule qui entourait le paquebot à son arrivée, il y avait un petit homme vêtu de kaki, facilement reconnaissable grâce à une infirmité des plus apparentes; sa jambe droite était plus courte que sa jambe gauche, et pour remédier à ce défaut de nature il portait un appareil qui maintenait sous la plante du pied une tige de bois d'environ quinze centimètres qui lui permettait de se déplacer sans l'aide de béquilles.

Cet individu était le transporté relégué Delhomme, qui, dans la soirée, devait commettre le plus infâme des crimes en tuant lâchement, sans aucune provocation, un homme aimé et respecté de tous : M. Ouradou, le directeur de la Compagnie Générale Transatlantique à Saint-Laurent.

Delhomme, qui venait d'être libéré d'une peine de travaux forcés accomplie aux îles du Salut, était relégué à l'expiration de cette peine.

Comme il avait tenu bonne conduite pendant son séjour à la transportation, il avait été libéré de première classe, ce qui lui valut la faveur de ne pas être dirigé sur le pénitencier de Saint-Jean et d'être autorisé à résider à Saint-Laurent pour y exercer sa profession, celle de tailleur.

Il avait été auprès de divers commerçants demander de l'ouvrage, et chez l'un d'eux, il avait reçu une réponse favorable. Il devait entreprendre pour ce dernier la

confection de costumes de toile bleue.

Pour exécuter cette commande, il lui restait à se procurer une machine à coudre, il ne s'embarassa pas du choix des moyens et en bon relégué ne vit qu'une solution : aller en voler une à bord du courrier dans les bagages des passagers de pont.

A chaque voyage, le courrier Antilles amène en Guyane un assez grand nombre de Martiniquais qui émigrent pour venir dans les placers chercher l'or ou recueillir le balata. Leurs bagages sont empilés sur le pont à l'arrière et dans ceux-ci figure inévitablement la machine à coudre, instrument indispensable à la femme créole pour la confection des costumes de toile.

Delhomme n'ignorait pas ce détail, et c'est pourquoi toute la journée il resta à rôder sur l'appontement aux abords du courrier.

A la tombée de la nuit, il jugea le moment venu de mettre son projet à exécution.

Il s'approcha d'une pile de colis et, pensant ne pas être vu, prit une machine à coudre, la mit sous son bras, et tranquillement, sans hâte, reprit le chemin du village.

Pour son malheur, M. Ouradou avait aperçu le geste du malfaiteur, il le suivit et, arrivé dans la grande rue du quartier officiel, interpella le voleur :

— Où allez-vous avec ce paquet?
Sans se démonter un seul instant, Delhomme lui répondit :

— C'est une commission que l'on m'a donnée à faire.

— Mais non, pas du tout, vous avez pris ce paquet dans des bagages, je vous ai vu!

— Non, monsieur, vous vous trompez certainement, d'ailleurs venez avec moi, je vais ici, chez un sous-chef de bureau qui demeure dans cette rue.

Ce disant, Delhomme montra à M. Ou-

radou une rue adjacente peu éclairée, où demeurait effectivement un sous-chef de bureau de l'administration pénitentiaire. Son but était d'attirer le malheureux homme dans cette rue peu fréquentée, celui-ci, trop bon pour soupçonner le mal même chez un forçat, donna tête baissée dans le piège et suivit Delhomme.

A peine s'était-il engagé dans cette ruelle que celui-ci, sortant un poignard qu'il tenait ouvert dans sa poche, laissa tomber le paquet qu'il avait sous le bras et frappa sa victime d'un premier coup au ventre.

Celle-ci s'écroura comme une masse en appelant au secours, l'assassin, s'acharnant alors sur cet homme à terre, le perça de vingt-quatre coups de poignard.

A l'appel de M. Ouradou, des gens étaient accourus, l'assassin qui avait eu le temps de jeter son arme ensanglantée dans un fossé prit la fuite, mais un cycliste qui passait mit pied à terre et lui lança sa bicyclette dans les jambes. Deux surveillants militaires, attirés par le bruit, s'emparèrent de l'assassin et l'arrêtèrent.

Delhomme, qui était doué d'un sang-froid incroyable, fit l'étonné.

— Pourquoi m'arrêtez-vous? dit-il aux surveillants.

— Mais pourquoi courez-vous? lui répondirent-ils.

— Je ne sais pas, j'ai entendu du bruit, je m'en allais au village; vous savez bien que celui qui est de la catégorie pénale n'aime pas être mêlé aux histoires, il a toujours tort.

Malgré ses dénégations, les surveillants l'emmenèrent au poste de police, puis se retirèrent.

Là, il se passa une chose extraordinaire : les agents de police laissèrent partir Delhomme!

Celui-ci n'eut rien de plus pressé que de rentrer chez lui et de changer de vêtements, puis il attendit les événements, se gardant bien de fuir, ce qui aurait été une charge redoutable contre lui.

Ce qu'il avait prévu arriva : on vint l'arrêter.

Le sinistre coquin joua encore une fois l'étonnement, il ne comprenait rien à ce qu'on lui voulait. Bien entendu, on l'emmena malgré ses protestations, et cette fois on le mit en lieu sûr aux prisons du pénitencier.

Pendant ce temps, une scène affreuse se passait en ville, on vint prévenir avec tous les ménagements possibles l'infortunée épouse de M. Ouradou de l'assassinat de son mari.

Delhomme, à l'instruction, nia éperdument être l'auteur du crime, il ne sortit point de son système de défense :

— Il passait par là, avait entendu du bruit, des cris, et, soucieux de ne point avoir d'histoires, était parti en courant.

Tout le temps que dura la prévention, aussi bien qu'après le jugement qui le condamnait à mort, il resta silencieux, tranquille.

Il fut exécuté en même temps qu'Hespe, l'ancien bourreau du bague, hors de l'enceinte du camp. Les dernières minutes furent empreintes d'un certain courage. Delhomme avoua son crime, demanda au frère de la victime de lui pardonner et marcha à la mort.

(A suivre.)

JEAN NORMAND.

UN POMPIER-POLICEMAN-COIFFEUR ORIGINAL

Aux usines de John D. Rockefeller, à Tarrytown, dans le New-Jersey (U. S. A.), le cumul des fonctions ne va pas sans quelques amusants risques. C'est ainsi que, si vous vous faites « barbifier » ou couper les cheveux par Joe Pellegrini, vous risquez fort de vous en aller de sa boutique avec la moitié seulement de la figure rasée, ou un coup de tondeuse incomplet.

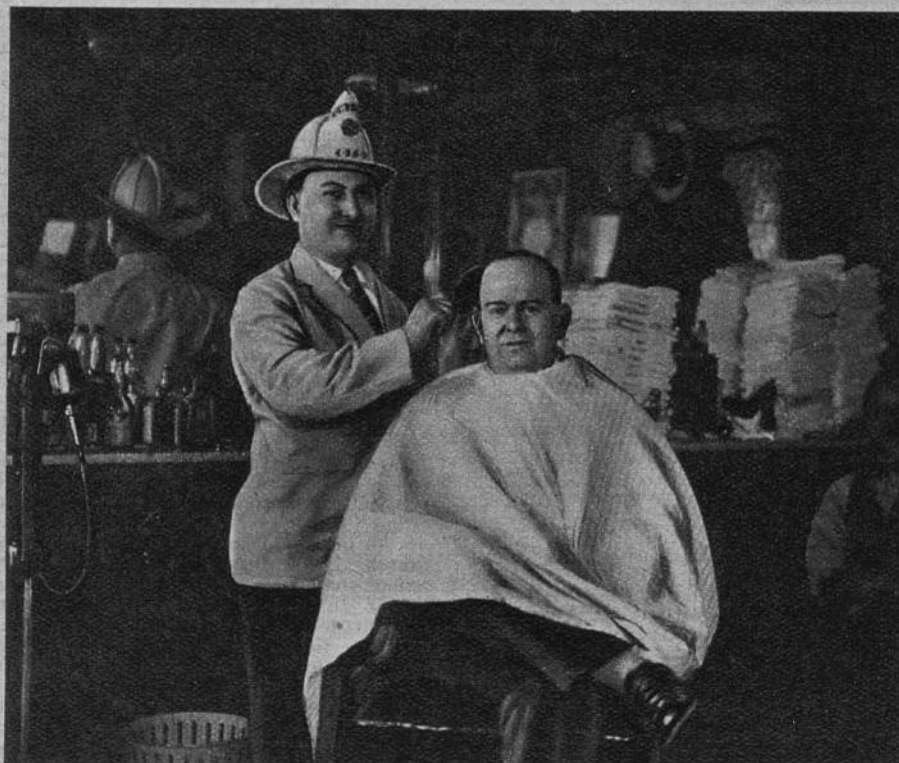
Car Joe Pellegrini, en raison de ses belles qualités d'audace, de cran et d'aptitude au commandement, a été nommé, par le conseil de l'usine, à la fois capitaine de pompiers et détective particulier! Ces deux situations eussent permis à notre homme de « se défendre » suffisamment dans la vie. Mais Pellegrini est un traditionaliste. Venu d'Italie, jadis, pour être coiffeur, il entend rester coiffeur!

Si, pendant qu'il vous fait un shampooing, la sirène d'incendie fonctionne, ou que l'on signale un vol dans l'intérieur de l'usine, Joe n'hésite pas. Il met son casque, ou accroche sa plaque à son veston, et disparaît... Tant pis pour vous si vous restez la tête pleine de savon au-dessus de la cuvette! Il peut y en avoir pour cinq minutes ou pour cinq heures!

Semblable façon d'agir en Europe aurait vite fait, sans doute, de dégoûter la clientèle. En Amérique, le point de vue n'est pas le même. On trouve cela très drôle, très *exciting*. Jamais le salon de Pellegrini n'a eu tant d'amateurs que depuis que le patron est exposé de seconde en seconde à vous laisser en plan! Les amateurs — ce sont surtout des employés de l'usine — se livrent de véritables matches et engagent des paris. Pour être plus sûrs de les gagner (c'est-à-dire d'être laissés en panne), il n'est pas de trucs qu'ils n'emploient, se faisant faire tout ce qu'on peut

se faire faire aux cheveux, ou recrutant quelques copains pour tirer des coups de revolver en l'air dans la cour...

Seulement, Joe Pellegrini est « à la page ». On ne le « possède » pas facilement... Et il se content de sourire...



QUATRE PROCÈS POUR RÉCUPÉRER 8 FRANCS

M^{me} X..., de Sens, a réussi le tour de force d'engager quatre procès consécutifs au sujet d'une contestation de... huit francs!

— Ce n'est pas pour la question d'argent, a-t-elle expliqué. Huit francs, qu'est-ce que c'est?... C'est pour le principe!

En 1922, M^{me} X... chargea un commissaire-priseur de vendre aux enchères un service à fumeurs.

Quelques jours après la vente, elle reçut une note de frais. Montant : huit francs...

Elle fut indignée. Elle chargea un avocat de plaider son affaire, car elle refusait de payer. L'avocat lui demanda une provision, naturellement. Ci, 200 francs.

Quelque temps après, M^{me} X... encore plus furieuse, prit un second avocat pour... plaider contre le premier! Elle réclamait non seulement ses 200 francs, mais aussi une somme de 3 000 francs de dommages et intérêts. Le second avocat, qui était en même temps chargé de combattre les prétentions du commissaire-priseur, et qui avait encaissé une nouvelle provision de 200 francs, perdit ce procès.

Alors, M^{me} X... prit un troisième avocat. Répétition de l'affaire précédente. Réclamation des seconds 200 francs, additionnés de 300 francs de dommages et intérêts.

Et comme l'affaire n'allait pas assez vite, à son gré, elle prit un quatrième avocat.

Lorsque l'affaire vint devant le tribunal, M^{me} X... était déjà mécontente du quatrième avocat! Le tribunal dut en commettre un d'office!

Rien ne dit qu'elle ne plaidera pas contre le cinquième!

M^{me} X... est une délicieuse pince-sans-rire.

Bloc-Notes de la Semaine



M^{me} Amichaud ayant été gravement menacée par son beau-frère Joseph Gauchour habitant avec elle à Montreuil, son mari prit sa défense. Deux balles atteignirent au poumon Gauchour qui fut grièvement blessé. Amichaud a été arrêté. Voici sa femme et son fils âgé de deux ans. (R.)



Sen Chang Tsung, marchand ambulancier chinois, tué à coups de marteau dans un hôtel de Marseille et transporté dans une malle à Aix-en-Provence. (W. W.)



Six hommes montés dans une auto mystérieuse peinte en bleu ont volé dans un bureau de poste auxiliaire de Londres, à Battersea, une somme de mille livres. Voici le propriétaire du bureau de poste sur le seuil de sa boutique. Il vit de loin les hommes s'enfuir, mais ne put les suivre. On n'a pas retrouvé pour l'instant trace des malfaiteurs. (I. P. S.)



Un effroyable attentat a été commis sur la ligne Budapest-Vienne. A Batorbany près de Budapest, en Hongrie, une bombe placée sur la voie ferrée par un communiste a fait explosion. Le rapide a déraillé du haut d'un viaduc. Il y eut douze morts et vingt-sept blessés. Notre saisissante photo a été prise peu de temps après la catastrophe. (R.)



Deux malles contenant 500 000 dollars de morphine ont été saisies par les autorités américaines sur un des quais de New-York après l'arrivée de l'Île-de-France. Voici l'inspecteur Finkelstein et l'officier Hall qui firent la découverte. (I. S. P.)



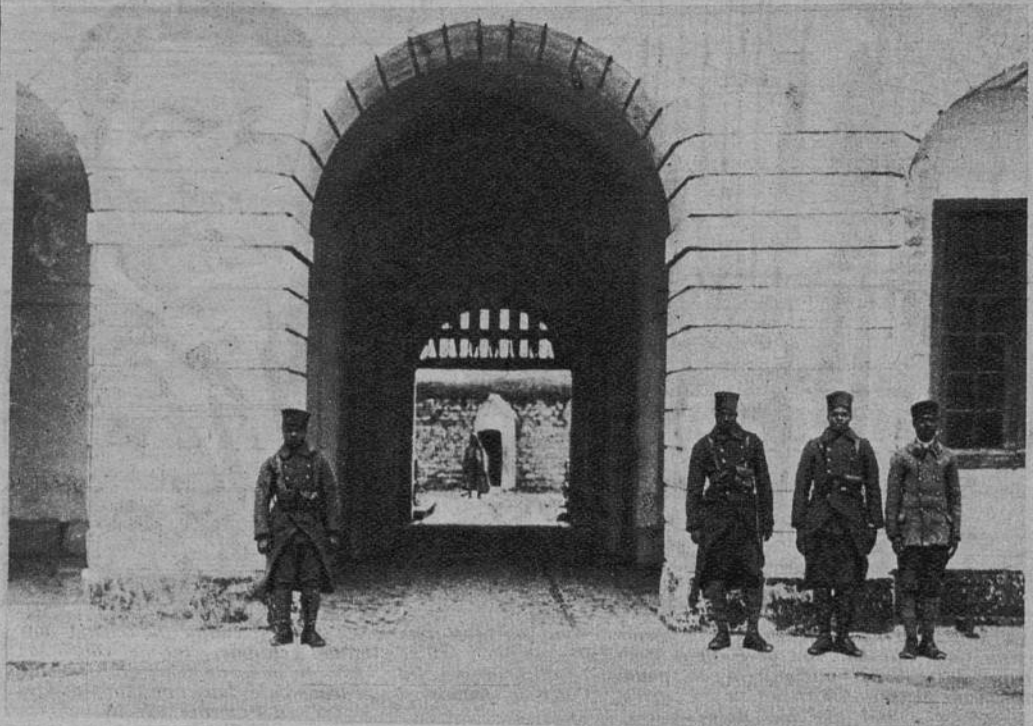
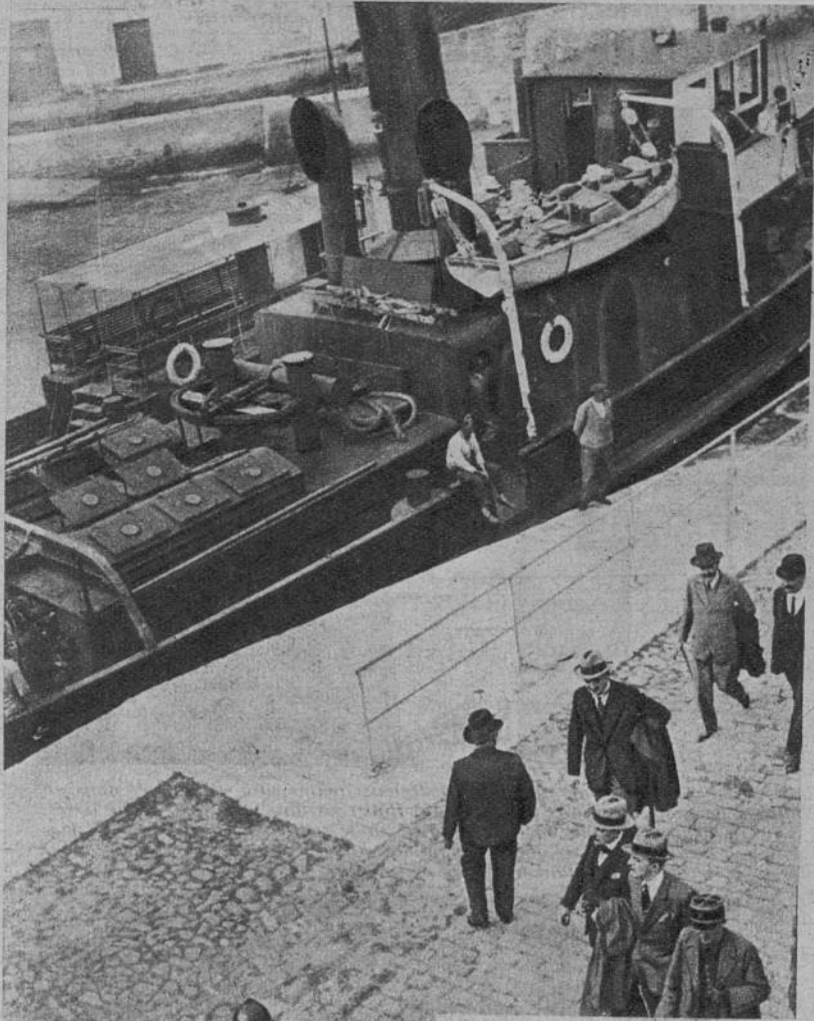
John Nataned, de New-York, était l'ami d'une jeune fille. Cette dernière vint lui demander de l'argent avec insistance. Nataned entra dans une colère atroce et tua son amie. Il fut arrêté peu après. (I. P. S.)



Plusieurs milliers de litres de lait ont été saisis dans l'Illinois (U. S. A.), à Saint-Jacob, par le service d'inspection des fraudes. Ce lait était abominablement falsifié et pouvait donner de graves maladies. Les personnes responsables de cette abominable fraude ont été arrêtées. Quant au lait, il a été répandu sur le sol. (W. W.)

Le Départ des Forçats

(De notre envoyé spécial).



Les Sénégalais sont des gardiens terribles pour les forçats. Ils ne connaissent que leur consigne et l'appliquent impitoyablement. Ils rendent de grands services au pénitencier de l'île de Ré. Voici l'entrée de la citadelle et le corps de garde. A gauche : les autorités sur le quai d'embarquement précédant le convoi des bagnards. (H. M.)



La semaine dernière, j'ai conté dans tous ses détails comment s'est effectué, à Saint-Martin-de-Ré, le départ du convoi de forçats. Mais je n'ai pas évoqué le spectacle de l'animation inaccoutumée que provoque chaque départ à La Rochelle et aussi dans la délicieuse petite île de Ré.

La veille du jour fatidique, sur les quais du port de La Rochelle, c'est le va-et-vient habituel des gens que leur travail appelle à cette heure, mais parmi les pêcheurs, matelots, chauffeurs de chalutiers, on remarque des hommes en tenue militaire, uniforme noir, bande bleu clair au pantalon, au col de la tunique et au képi, revolver en bandoulière.

Ce sont les surveillants de l'administration pénitentiaire coloniale, désignés pour



L'embarquement des forçats sur le remorqueur. Les bagnards s'installent tant bien que mal, en attendant que le bateau prenne le large. Les autorités surveillent la manœuvre. Au-dessous : la route que suivent les bagnards, dès qu'ils sont sortis de la citadelle, pour se rendre au port. (H. M.)



Ce document a été pris à l'intérieur même de la citadelle de Saint-Martin-de-Ré. Les fenêtres grillées sont celles des chambres où sont enfermés les forçats. La place manque dans le pénitencier, et les prisonniers sont littéralement entassés les uns sur les autres. (H. M.)

accompagner le convoi qui doit embarquer le lendemain pour la Guyane, à bord du transport *Martinière*.

Au long des rues en arcades, ils gagnent la place de Verdun, où ils prennent l'autobus de La Palisse.

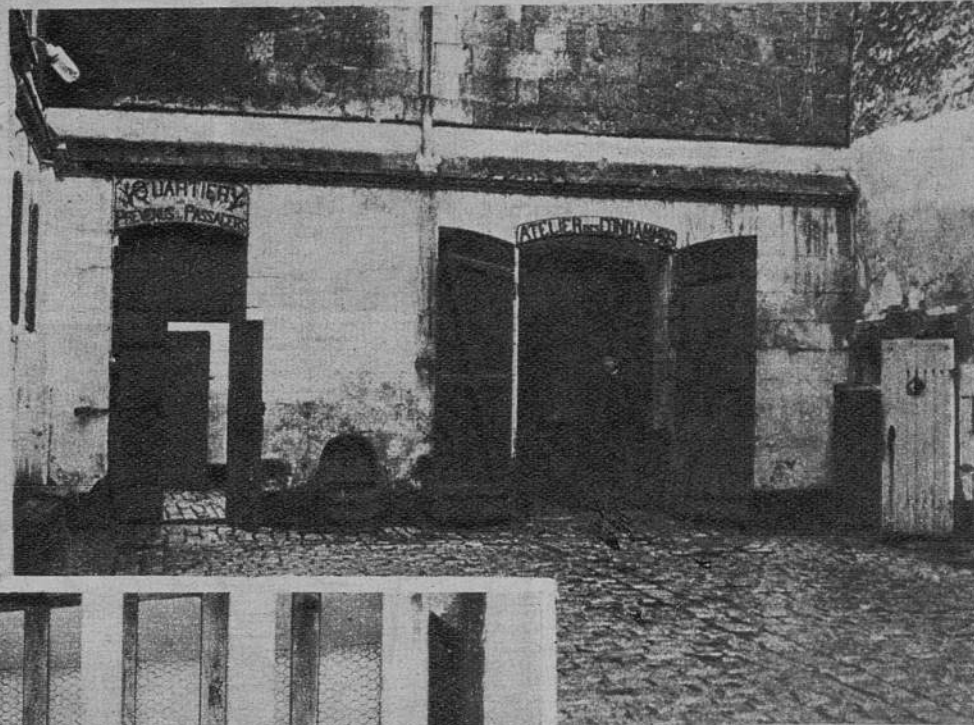
Tandis qu'ils embarquent dans le bateau qui les emmènera à l'île de Ré, vous cherchez des yeux vainement, dans le port, le navire-prison. Vous ne voyez qu'un grand diable de cargo, le *Méropé*. C'est du môle seulement qu'on aperçoit





La colonne de forçats vient de s'arrêter sur le quai. L'embarquement va avoir lieu. Les hommes sont autorisés, pour quelques secondes, à poser à terre le lourd sac qui contient leur barda. (H. M.)

Au-dessous : la première photo représente la porte de la citadelle par laquelle les bagnards sortent pour se rendre au port. La seconde photo montre la cour de la prison de La Rochelle où les forçats passent quelques journées avant d'être dirigés sur Saint-Martin-de-Ré. (H. M.)



Au-dessous : La porte de Toir à Saint-Martin-de-Ré. (H. M.)



Le parloir de Saint-Martin-de-Ré, où quelques rares forçats sont autorisés à voir leur famille. (H. M.)

au large, dans la rade, le *Martinière*, immobile sur ses ancres. Tout est prêt pour recevoir les passagers forcés, les grilles qui servent à transformer les cales en bagnes sont en place, les machines chauffent pour le grand voyage.

Mais quelque désir qu'on en ait, on ne peut « embarquer » sur le *Martinière*. Des consignes formelles sont données, et les embarcations qui viennent rôder autour du navire-prison sont impitoyablement écartées.

A La Rochelle, à vrai dire, en dehors de la curiosité légitime que soulève tout départ de forçats, on semble se soucier assez peu de l'événement. On se contente de dévisager les fonctionnaires, les journalistes, les photographes que leur métier conduit

dans cette ville pour un séjour de quarante-huit heures.

Dans la petite cité de Saint-Martin-de-Ré, aucune animation particulière. Des baigneurs aux terrasses des cafés, des surveillants du pénitencier libres du service, des gens du pays.

La veille du départ, je m'amusai à questionner un gardien.

— Tout ce que je peux vous dire, monsieur, me répondit-il sans même lever la tête, c'est que demain il y aura un service d'ordre pas ordinaire.

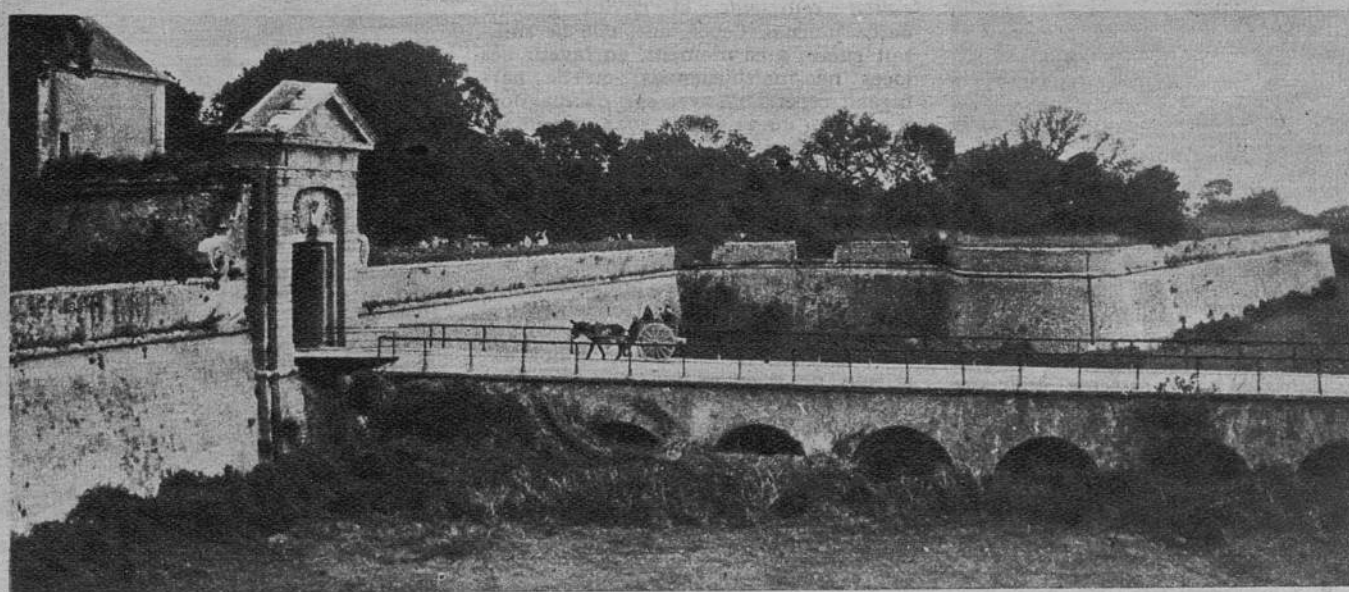
Un autre, quelques instants après, fut plus catégorique encore dans sa manière de garder le silence.

— Allez donc voir M. le Directeur, me conseilla-t-il. Et sur un bref salut, l'homme à la vareuse et au képi foncés me laisse là.

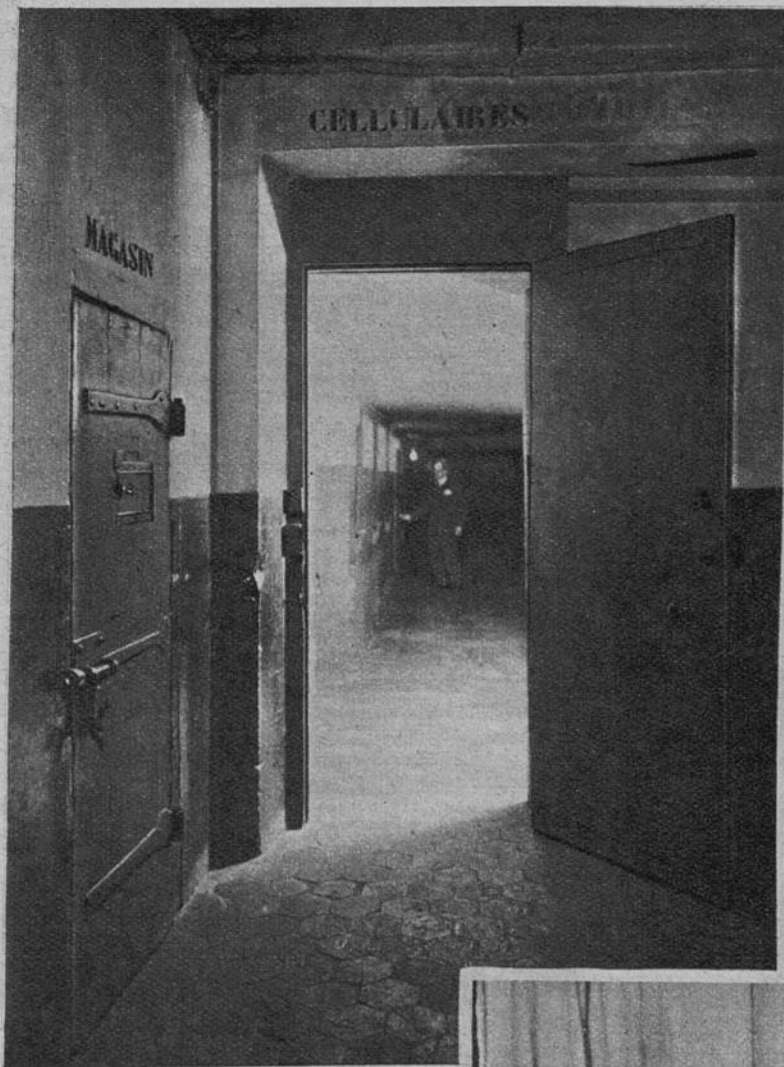
Partout la consigne était formelle. L'administration cherchait même à cacher les noms des forçats qui devaient partir.

Pourtant, comment l'administration si prévoyante a-t-elle pu penser que nous ne connaîtrions pas l'identité des princi-

(Suite page 15.)



LE POURRISSOIR



Un couloir dans le quartier cellulaire. (H. M.)

Nous sommes heureux de publier ci-après l'avant-propos que l'illustre romancier VICTOR MARGUERITE a bien voulu écrire pour *le Pourrissoir*. Cet avant-propos reflète la pensée personnelle du maître romancier et a été écrit par lui avec son habituelle indépendance.

Le Pourrissoir de Jeanne Humbert est le document le plus véridique qui ait été publié jusqu'à ce jour sur la prison Saint-Lazare. Jeanne Humbert a été la première femme journaliste condamnée à la prison pour infraction à la loi du 31 juillet 1920. *Police-Magazine*, avec l'impartialité qui le caractérise, a tenu à laisser à l'auteur de cette enquête toute liberté de s'exprimer.

S'il se publie, un jour, *l'Histoire de ceux qui souffrent pour leurs idées*, on y verra figurer, en bonne place, la courageuse femme qui, avec *le Pourrissoir* où elle passa, tête haute et mains



Jeanne Humbert. (Photo Sabourin.)

pures, dénonce l'un des vices les plus dégradants de notre système judiciaire et condamne, sans appel, la Société qui misérablement le tolère.

Voici quelle sera, ou tout au moins qu'elle devrait être, sa notice biographique :

« Née le 24 janvier 1890 à Romans,



M. Viata, directeur de la prison Saint-Lazare, au vestiaire avec la sœur chargée de ce service. (H. M.)

Jeanne Humbert fut élevée dans les idées libertaires ; le milieu familial était largement fréquenté par des militants syndicalistes et de tous les partis avancés. Après de bonnes études, elle vint avec ses parents se fixer à Paris, où elle fréquenta les groupements d'avant-garde.

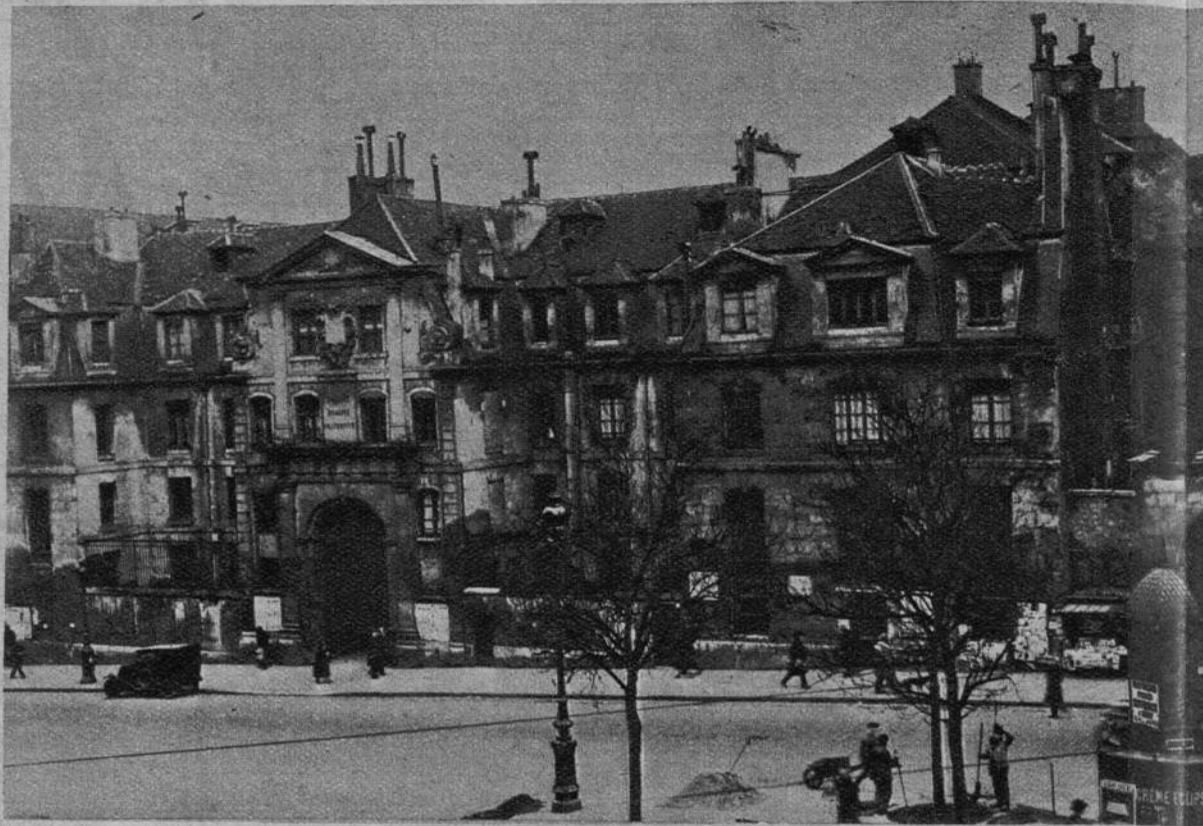
« En 1908, elle connut Eugène Humbert, fondateur et directeur de *Génération consciente*, et devint gérante de ce journal. Cependant, elle ne militait guère, à ce moment, en faveur des idées néo-malthusiennes, qu'elle partageait cependant avec son compagnon.

« La loi du 31 juillet 1920, réprimant la propagande anticonceptionnelle, la trouva ayant pris, en son nom, la succession de *Génération consciente* disparue en août 1914.

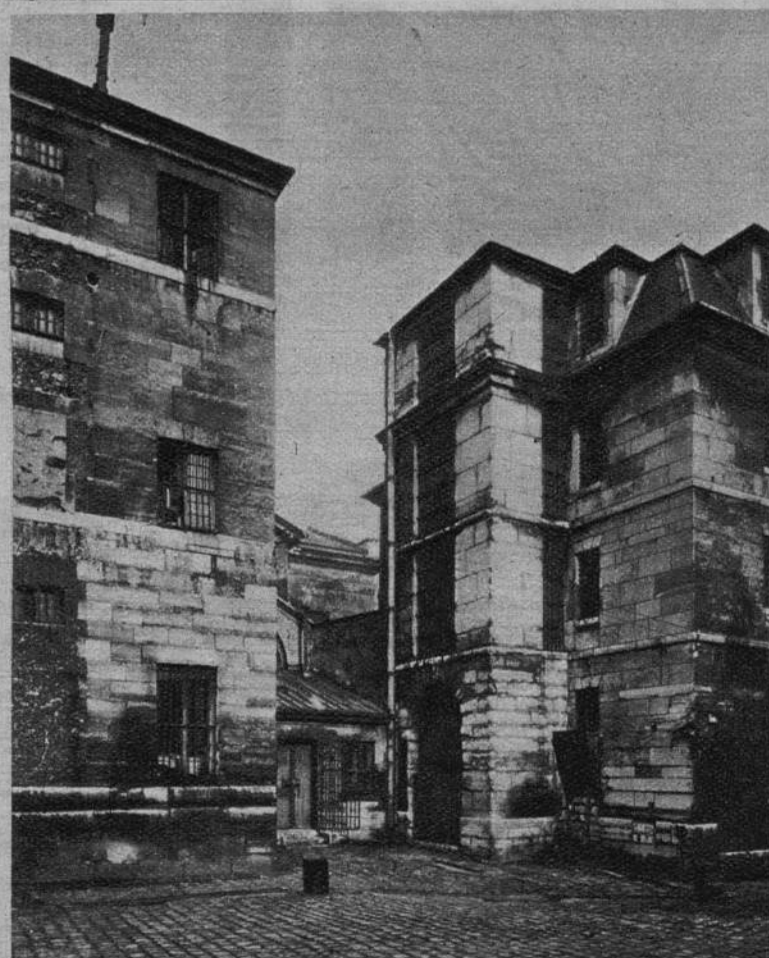
« Poursuivie pour infraction à cette loi, elle fut condamnée, ainsi que son mari et trois autres propagandistes, à deux années d'emprisonnement et à trois mille francs d'amende. »

Condamnation hautement honorable, et qui ne juge, en définitive, que l'hypocrisie de nos temps.

C'est le séjour qu'elle fit à Saint-Lazare au cours de sa peine que Jeanne Humbert nous conte dans *le Pourrissoir*. Un don très sûr d'observation, un jugement droit et un noble caractère se révèlent dans ces pages dont la



Entrée de la prison Saint-Lazare, faubourg Saint-Denis. (W. W.)



Une cour de Saint-Lazare. (H. M.)



Un couloir du rez-de-chaussée. (H. M.)

sobre amertume et la simplicité de la force. L'auteur de *En Pleine* et de tant de remarquables ouvrages publiés dans la presse, sait vider choses telles qu'elles sont. Elle est le mot précis, qui fait balle.

Frappée pour délit d'opinion, Jeanne Humbert conserve parmi ses compagnons d'infortune la sérénité et la dignité d'une conscience qui se sent incapable. Si bien qu'ayant sollicité de ne pas être transférée à la prison de Fresnes, afin de bénéficier de la peine qu'entraîne le dur encellulement et cela dans l'unique désir d'être plus tôt à sa fillette — livrée à son don par l'arrestation brutale — la direction centrale fit droit à sa requête malgré l'opposition des médecins et de l'admini-

PRISONNIER.

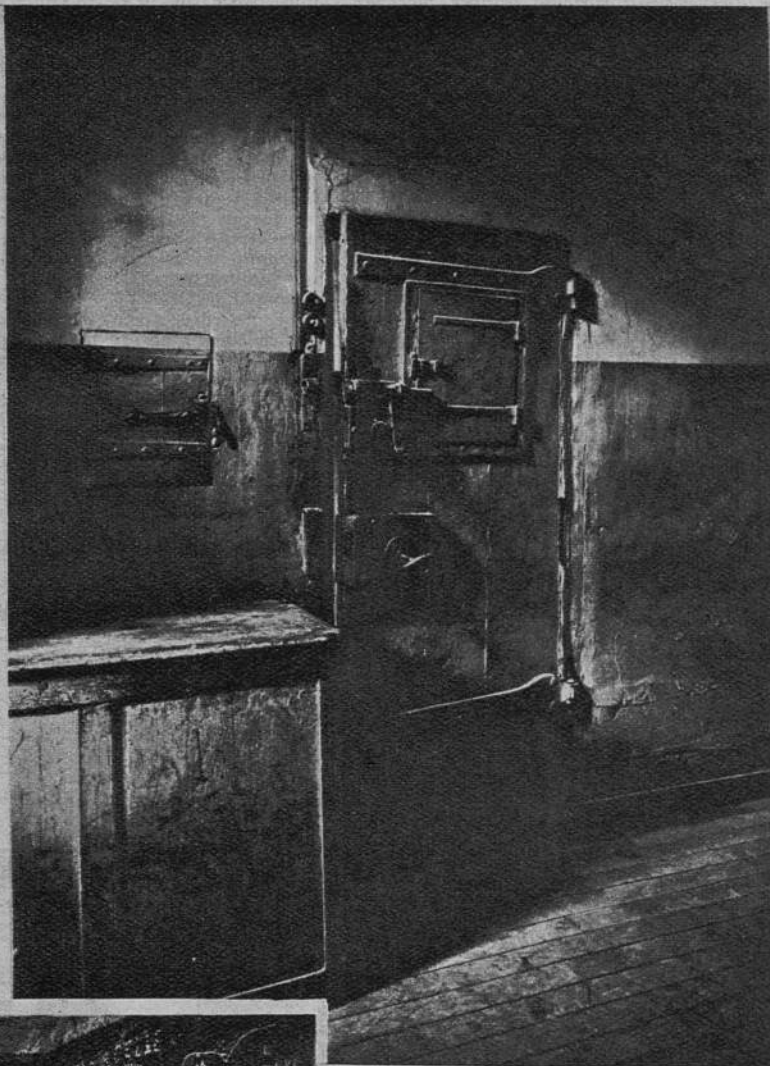
dont la peinture reste tragiquement actuelle, — j'ai poussé avant tous le cri qu'en présence de

qui furent les auteurs ou les complices d'assassinats crapuleux ou abjects.

tion hostiles en raison des motifs, soit-disant anti-sociaux, de sa condamnation. Jeanne Humbert ne nous parle pas de son séjour

diquée au *Pourrissoir*. Malheureusement, en France comme ailleurs, les morts vont vite. Mais, plus lentement que partout ailleurs, les mœurs cheminent!

Les détenues en « récréation ». Photo prise des appartements privés de la communauté (H. M.)



Porte d'entrée des quartiers cellulaires. (H. M.)

A côté de ce groupe important de tueuses, il y avait un lot considérable de voleuses professionnelles de l'escroquerie dont la vieille prison est le domicile ordinaire, puis, en arrière plan pour ainsi dire des novices du vol, des espionnes, des trafiquantes de chair humaine et de stupéfiants, des avortées, des avorteuses, des cocainomanes de la noblesse ou du demi-monde et de lamentables prostituées à qui, en qualité d'antidote, on avait octroyé des mois, voire parfois des années de prison.

Pour quelles raisons me trouvai-je brusquement transplantée dans un tel milieu et contrainte d'y vivre de longs mois? Quel grave délit avais-je commis pour que l'on m'ait mise en état de subir, après les affres de l'arrestation brutale, toutes les péripéties douloureuses et humiliantes qui suivent l'incarcération, l'attente pleine d'appréhension du procès et celle plus anxieuse encore de la libération?

Je n'avais pas tué. Je n'avais perpétré



Une cellule dite « de répression » où on enferme les fortes têtes. (H. M.)

l'ignoble prison-hôpital répète à son tour Jeanne Humbert: *Delenda est!* Hélas! la Maison Noire est toujours debout, tache de pus au front de Paris. Hygiénistes et Sociologues claquent en vain...

Puissent du moins les libéraux esprits de France entendre cette fois la voix qui témoigne ici avec éclat, et pour cause. Elle porte en elle la suprême vertu: Vérité.

VICTOR MARGUERITTE.
Genève, septembre 1931.

Avant-propos

Ce livre est fait de souvenirs que, jamais, ni jouissance ni torture n'extirperont de ma mémoire.

Ces récits forment, dans leur ensemble, un tableau fidèle, précis, sincère, de ce que mes yeux ont vu pendant le séjour d'une interminable année que je fis à la prison de Saint-Lazare, dans la compagnie de criminelles célèbres telles que M^{me} S..., qui expédia le cadavre de son mari dans une malle; l'empoisonneuse G..., M^{me} J..., qui aida son amant à tuer, puis à dépecer son paisible époux. J'y coudoyai aussi de nombreuses femmes jalouses qui avaient mané le browning avec dextérité et beaucoup d'autres



Victor Margueritte. (H. M.)

aucun des crimes contre les lois établies dont les héroïnes citées plus haut s'étaient rendues coupables...

Non... Mais, ainsi que mon mari et plusieurs néo-malthusiens, j'avais eu le triste honneur d'inaugurer la fameuse loi du 31 juillet 1920 qui venait d'être nouvellement promulguée. On voulait un juge-



Un des dortoirs de la prison. (R.)

à Fresnes, et c'est dommage. Nous eussions aimé connaître par elle la vie des encellulées et l'organisation de cette prison « modèle », suite tout in-

Hier, Francis Carco flétrissait comme il convient nos *Prisons de Femmes*. Et moi-même, voici vingt-quatre ans passés, — dans *Prostituée*, un livre

int-Lazare, (W. W.)

rez-de-chaussée. (H. M.)

e et la simplicité font l'attrait de *En Pleine Vie* remarquables articles, la presse, sait voir les belles sont. Elle emploie qui fait balle.

délit d'opinion, Jeanne Humbert parmi ses compagnes de détention, la sérénité et la droiture qui se sent irréprouvable qu'ayant sollicité la faveur de bénéficier de la remise en liberté, elle ne fut pas encellulée, mais le désir d'être rendue en liberté — livrée à l'abandon — station brutale de ses directions centrales dut être requête malgré l'opposition et de l'administra-

ment exemplaire qui servit de base à la juridiction de cette loi encore inappliquée, et l'on désirait, surtout, frapper mortellement au cœur la propagande de la limitation volontaire des naissances.

D'une rigueur tout exceptionnelle et sciemment ambiguë, cette loi du 31 juillet 1920 interdit en France de parler ou d'écrire contre la natalité et réprime la diffusion du néo-malthusianisme, dans sa théorie comme dans sa pratique.

Alors qu'il est permis de parler et d'écrire à tort et à travers pour encourager les individus, même ceux qui sont le moins qualifiés pour cette besogne, à faire des enfants, tous les ouvrages traitant de la réglementation de la population sont prohibés et leur vente est punie de peines variant de six mois à trois années d'emprisonnement, auxquelles s'ajoutent encore de très lourdes amendes ! La même loi interdit bien entendu la vente des procédés anticonceptionnels, qu'elle punit des mêmes peines. Seule, la vente des préservatifs masculins est tolérée. Il est vrai que l'on ne pouvait guère les interdire, car ces objets sont encore ce que l'on a inventé de plus efficace contre la contagion des maladies vénériennes.

La loi du 31 juillet 1920, qui a été votée par surprise et sans discussion par la législation d'après guerre, assimile les propagandistes de la libre maternité et de la sélection consciente et raisonnée des produits humains aux délinquants ordinaires du droit commun.

J. H.

CHAPITRE PREMIER

L'arrestation

A la suite d'une perquisition faite dans nos bureaux par le commissaire divisionnaire Faralioq et ses subordonnés, je me trouvais donc inculpé d'infractions à la loi du 31 juillet 1920, sans qu'aucun fait ne soit venu appuyer cette inculpation.

Des descentes de police avaient été effectuées aussi chez d'autres néo-malthusiens qui, comme moi, avaient été inculpés, mais nous avions été laissés — tous — en liberté provisoire. L'instruction ouverte suivait son cours régulier lorsque, un jour, il plut à M. Proteau, le juge d'instruction chargé de notre affaire — homme malade, atrabilaire et d'ailleurs mort depuis — de nous arrêter sur-le-champ, au cours d'un interrogatoire dans son bureau, à la suite d'une vive altercation qu'il venait d'avoir avec un de mes camarades.

Cet acte de mauvaise humeur comportait des conséquences si épouvantables pour moi que je protestai de toutes mes forces contre la mesure de rigueur dont j'étais, par ricochet, injustement victime.

Je suppliai même ce juge irascible de m'accorder tout au moins un délai de quelques heures qui me permettrait de rentrer chez moi, ne serait-ce que pour pouvoir confier ma fille, alors âgée de cinq ans, à des mains sûres et de prendre toutes les dispositions qu'allait nécessiter mon absence.

Rien ne fit céder ce personnage buté dont j'eus, par la suite, maintes fois l'occasion de subir, outre les violences de langage, l'impolitesse hargneuse.

Il sonna. Deux gardes républicains pénétrèrent dans le bureau. Il me remit entre leurs mains en même temps qu'il établissait un mandat de dépôt signifiant mon incarcération à Saint-Lazare.

Avant que j'aie pu me rendre compte de ce qui se tramait autour de moi, j'étais entraînée par les gardes hors du bureau. A la sortie, je me jetai dans les bras de mon mari qui, convoqué également, attendait à la porte son tour de comparaître et, en deux mots, je le mis au courant de l'arrêt qui venait d'être pris contre moi. Après un adieu déchirant, titubant sous le poids de la détresse, je longeai le couloir étroit et de plus en plus sombre qui relie les cabinets des juges d'instruction aux escaliers aboutissant aux locaux souterrains du Dépôt.

Je ne puis dire combien d'étages je descendis avant d'être introduite dans une petite pièce froide, nue et humide, où, courbé devant une table, un scribe écrivait. Une balustrade de bois, peinte en noir mais éraillée et gluante à l'endroit où tant d'inculpés s'étaient accoudés, le séparait de moi. C'était funèbre. L'employé leva les yeux et, l'air absent, me demanda mes nom, prénoms, profession, lieu, date de naissance et l'adresse de mon domicile. Cet interrogatoire monotone doit constituer un sport enivrant pour les gratte-papiers, car, dans chaque bureau, alors même que l'on a déjà décliné dix fois son état civil, ils vous le redemandent encore...

Ayant répondu à ses questions, je croyais naïvement qu'on allait me laisser ruminer ma douleur et réfléchir aux efforts que je pourrais tenter pour faire front au bouleversement subit de ma vie. Hélas ! après cette première formalité, combien d'autres allaient suivre. Mes gardes du corps me firent parcourir un dédale de couloirs dans lesquels flottait cette odeur fade de renfermé que recèlent toujours les locaux que le soleil ne visite jamais.

Après avoir contourné qui sait combien de corridors, descendu puis remonté trois ou quatre escaliers, louché dans un labyrinthe empantonné où je me sentais perdue, nous aboutîmes, moi et mes gardes, à un autre bureau, plus vaste que le premier, où plusieurs greffiers, vêtus, ceux-ci, de l'uniforme classique des geôliers, étaient

installés devant de hauts pupitres. L'un d'eux, s'adressant à moi d'un ton encore plus rogue que n'avait employé son collègue en civil, me posa les mêmes questions, et je dus décliner une seconde fois mon état civil qu'il inscrivit placidement sur un registre gigantesque.

Quelques femmes étaient là, parquées au long de l'un des murs. Sans doute de nouvelles arrêtées, comme moi... L'air traqué, elles attendaient... Quoi?... La prison, c'est l'attente perpétuelle, lancinante et quotidienne du moins mauvais ou du pire, l'attente qui énerve, qui exaspère et qui éternise les heures.

Quand il eut terminé son questionnaire machinal, le greffier qui lisait ma feuille de dépôt s'écria :

— Qu'est-ce que c'est que ce flambeau-là « infractions à la loi du 31 juillet 1920 » ? Qu'est-ce que vous avez bien pu faire, vous ? Mais c'est un nouveau truc, ça !

— Je n'ai fait qu'apprendre aux pauvres les procédés qu'emploient les riches pour limiter leur progéniture.

Il faut croire que ce motif n'avait jamais été invoqué jusqu'alors par un juge d'instruction, car aucun des ronds-de-cuir de

réflexions si peu amènes des gardes-chiourmes. A la conversation qu'elles échangeaient à voix basse, je compris que la maison leur était familière ; elles appartenaient au clan des voleuses, et leur arrestation était un simple accident de travail. Ce n'était pas la première fois qu'elles s'asseyaient sur ce banc, dans cette salle qui sentait le culot de pipe ; elles connaissaient, pour les avoir endurées déjà, les épreuves auxquelles j'étais — moi — soumise en novice, et qui me révoltaient tant.

Elles ne m'adressèrent pas la parole et je sentis tout de suite qu'elles ne me considéraient pas comme des leurs. Elles se serraient, faisaient corps, se reconfortaient l'une l'autre et affectaient de ne pas me voir.

Une vieille gitane faisait figure de reine dans ce pauvre groupe. Elle répandait l'écœurante odeur de l'huile rance dont ses cheveux collés étaient tout luisants. J'ai su, pendant mon séjour à Saint-Lazare, qu'elle était l'une de ses hôtesses les plus assidues et qu'elle y avait la réputation d'une spécialiste cotée du vol à la tire et de l'évasion. Elle tirait grande vanité de ses

UN COMMISSARIAT DISCRET



C'est à Londres que se trouve le commissariat le plus petit du monde, et que, d'ailleurs, peu de gens connaissent dans la capitale du Royaume-Uni.

Il est situé dans l'intérieur de l'Arc de Wellington, près du sommet de la colline de la Constitution, à Hyde Park. Bien que de dimensions minuscules, sa disposition intérieure est si bien comprise, qu'une douzaine de policemen y vivent et s'y relayent suivant les besoins du service.

Leur fonction, dans cette oasis de verdure et d'arbres plus animée que notre bois de Boulogne qu'est Hyde Park, consiste à régler le trafic de la rue, à surveiller les promeneurs, à protéger les pelouses où seules les biches ont le droit de s'ébattre en liberté. Ces agents ont assez souvent, on le sait, à intervenir dans des cas d'attentats à la pudeur, Hyde Park, la nuit, accueillant les nombreux couples d'amoureux à qui la loi anglaise refuse

l'accès d'un hôtel ! Mais il est rare, paraît-il, que dans ce cas Tom (c'est le nom classique des policiers londoniens) fasse preuve d'une sévérité totale : une espèce d'indulgence s'étend à ces cas... bien particuliers.

Notre photo représente l'intérieur de ce poste peu banal. Voici la « salle du mess ». On l'appelle ainsi, pompeusement, parce que ce n'est pas une salle de mess du tout : simplement, l'unique pièce du poste où, lorsqu'on a fait disparaître la nappe et la vaisselle, on peut s'étendre sur le battant pour dormir ou s'asseoir auprès du poêle pour rêver.

Le chef de ce commissariat est très fier de l'utilisation adroite qu'il a faite de ces locaux minuscules, et du personnel qu'il a sous ses ordres. Hyde Park fut, quelque temps après la guerre, le rendez-vous de certaine pègre londonienne. Aujourd'hui, il n'en est plus de même. (Kestone.)

l'administration pénitentiaire présents ne l'avait encore vu figurer sur un mandat d'incarcération.

Ils parurent même tous très surpris que l'on m'ait, pour un délit d'idée et non de fait, arrêtée préventivement, surtout dans les conditions spéciales que je leur contai.

Après cette conversation extra-réglémentaire, on me commanda de me joindre aux femmes qui attendaient. Angoissée, je me demandais si l'on allait encore me faire subir d'autres épreuves qui m'empêcheraient de penser au cataclysme qui m'écrasait et à ses conséquences, lorsqu'un gardien arriva près de nous et, bourru, nous fit passer, l'une après l'autre, sous la toise.

Ayant été toutes minutieusement mesurées, nous entrâmes dans une salle contiguë dont je ne vis, tout d'abord, scellé à la mur blanche à la chaux, qu'un banc sur lequel on nous enjoignit de nous asseoir.

Après un regard de méfiance à ce banc sur lequel s'étaient assises tant et tant de malheureuses — d'aucunes en proie au désespoir le plus farouche, d'autres rassérénées, peut-être, par la vision d'un abri et la certitude d'être nourries pendant quelque temps, mais, toutes, épaves lamentables ballotées par un destin aveugle et impitoyable je m'assis et j'examinai mes compagnes d'infortune... Facies antipathiques certes à première vue. Mais sans doute cet air renfrogné, ces traits contractés étaient-ils dus à l'anxiété qui leur étreignait le cœur, à la douleur d'avoir été brusquement arrachées aux leurs ou, qui sait ? à la blessure que faisaient à leur fierté les questions avilissantes et les

exploits passés et s'en drapait comme d'un « manteau de Manilla ». Elle avait enseigné son extraordinaire profession à ses enfants, à ses petits-enfants, à ses frères et à ses sœurs, de sorte que, d'un bout de l'année à l'autre, il y avait toujours en prison un membre quelconque — au moins — de cette curieuse famille. Elle avait accouché de l'un de ses mioches à Saint-Lazare et la même aventure était arrivée à l'une de ses filles.

Un jour qu'elle était enfermée dans une des cases du « panier à salade » qui la transférait du dépôt à Saint-Lazare, elle avait réussi à s'enfuir en soulevant les lames mal jointes du plancher de la voiture et en se laissant glisser ensuite entre les roues, sur la chaussée. Quand, à l'arrivée, les gardes ouvrirent la porte... la gitane avait disparu. Cela fit grand bruit à l'époque : les deux municipaux affectés à la surveillance de la voiture cellulaire furent déplacés, mais... on la tenait à l'œil, et comment ! depuis cette prodigieuse aventure, et les gardes se la « passaient en consigne ».

Toutes les autres occupantes du banc étaient jeunes, sans aucun caractère, aussi vulgaires dans leur maintien que dans leurs propos. La moins âgée, à peine vêtue d'une robe en loques qui, sans linge dessous, laissait apparaître la peau par ses trous ne cessait de se gratter les reins et la tignasse à pleines mains.

Voyant ces gestes effrénés, je pensais qu'hélas ! il me faudrait surmonter tous les dégoûts, que ma délicatesse allait en « affronter de durs » et mes habitudes d'hygiène en « subir de cruelles » dans le nouveau milieu où me jetai l'irascibilité

du juge, que j'aurais à souffrir, non seulement de la privation de ma liberté, du régime pénitentiaire et de la grossièreté des gardes-chiourmes chargés de faire respecter la discipline, mais encore des femmes qui allaient être désormais mes compagnes et avec lesquelles, nuit et jour, je devrais vivre dans un espace trop restreint, et qu'enfin, il me serait presque impossible de m'isoler pour me recueillir. Ces mélancoliques réflexions accrurent encore ma désolation et j'appelai la mort !

Pourtant, faisant des efforts surhumains, je surmontais ma douleur et, tout en méditant tristement, mes yeux se fixèrent machinalement près de notre banc, sur une cabine aux vitres de verre dépoli sur lesquelles se dessinaient, très vagues, des ombres qui m'intriguaient. La porte en était fermée.

Allait-on nous faire entrer dans cette mystérieuse cabine ? et alors pour quelle nouvelle nécessité administrative ?... Je ne parvenais pas à me l'imaginer.

Soudain, un bruit de pas rapides résonna sèchement sur les dalles et me fait tourner la tête : une femme vêtue d'une robe noire et d'un tablier blanc, portant, jetée sur les épaules, une sorte de capeline courte qui lui donne prématurément l'air d'une petite vieille, arrivait près de nous.

— C'est la fouilleuse, entendis-je murmurer.

Cette exclamation étouffée me fit monter le sang à la face. J'allais donc passer à la fouille ! Ce serait la pire atteinte faite jusqu'ici à ma dignité de femme. Je frémis d'indignation, et tout mon être, déjà si douloureusement tendu, se contracta sous la honte...

Cependant, papiers en main, la fouilleuse nous appelait à tour de rôle avec un « par ici » sans aménité.

Chaque détenue restait environ vingt minutes dans la cabine avec cette préposée aux basses œuvres et je voyais leurs gestes se profiler en ombres animées sur les verres dépolis.

Quand ce fut mon tour, j'entraî. Figure jaune, très anguleuse, yeux bridés et cliquant, « yeux en soupirs » selon l'expression imagée de la gitane, l'employée aux viles besognes avec son corps sans grâce s'avérait le type parfait du garde-chiourme femelle. En l'approchant, je fus violemment incommodée par des relents nauséabonds qui rappelaient un peu la puanteur de la morue. Ses mains osseuses avec ses doigts aux « ongles en deuil » me causèrent une sensation indéfinissable : on eût dit les griffes d'une hyène. Allais-je en supporter le répugnant contact ?

Sur son injonction sèche, je me dévêtais entièrement.

Maintenant, elle inspecte mes vêtements ; elle palpe leurs doublures, leurs ourlets, leurs parements avec un soin si méticuleux que rien ne pourrait s'y dissimuler. Elle tâte ma ceinture, mes jarretelles, fouille mes chaussures et — effroyable caresse — ses doigts d'étrangleuse plongent dans ma chevelure... Que dire ? puisqu'il arrive, paraît-il, que certaines femmes qui ont été spécialement signalées sont visitées jusque dans leur sexe, mais je me hâte d'ajouter que cette investigation intime est assez rare, fort heureusement.

En me rhabillant, je regardai curieusement du coin de l'œil la femme qui acceptait d'accomplir pareille tâche : au bout d'un cou trop long, elle agitaient une tête de fouine qui semblait avoir été créée pour ce service ingrat et vil. Je n'arrivais pas à me la représenter faisant autre chose pour vivre, accomplissant n'importe quel autre métier sain et utile. Celui qu'elle avait adopté lui convenait d'autant mieux qu'elle parlait en exagérant ce ton de suffisance imbécile que prennent facilement les subalternes auxquels on confère la moindre parcelle d'autorité.

(A suivre.) JEANNE HUMBERT.

L'IVROGNERIE

Le buveur invétéré peut être guéri en 3 jours s'il y consent. On peut aussi le guérir à son insu. Une fois guéri, c'est pour la vie. Le moyen est doux, agréable et tout à fait inoffensif. Que ce soit un fort buveur ou non, qu'il le soit depuis peu ou depuis fort longtemps, cela n'a pas d'importance. C'est un traitement qu'on fait chez soi, approuvé par le corps médical et dont l'efficacité est prouvée par des légions d'attestations. Brochures et renseignements sont envoyés gratis et franco.crivez confidentiellement à :

F. J. WOODS, Ltd 167, Strand (188 R), LONDRES W.C. 2°



Jeanne HUMBERT

EN PLEINE VIE CULTURE DE SOI DOCTRINE NUDISTE

1 vol. lux. illustré. Prix : 15 fr. franco : 16 fr. 50
En vente chez l'aut. : 14, r. de la Doune, Paris (XX°)
C'est un roman vécu et passionnant !

SEUL ET SANS ARMES

Vous serez invincible, si vous pratiquez le Jiu-Jitsu. Méthode secrète de lutte et de défense. La plus terrible des armes qui soient au monde. L'envoi de brochure les « Secrets du Jiu-Jitsu » contre 2 fr. en timb. M. Berchtold, 22, r. Marguerite, Lyon-Villeurbanne.

DU SANG SOUS LES FLEURS

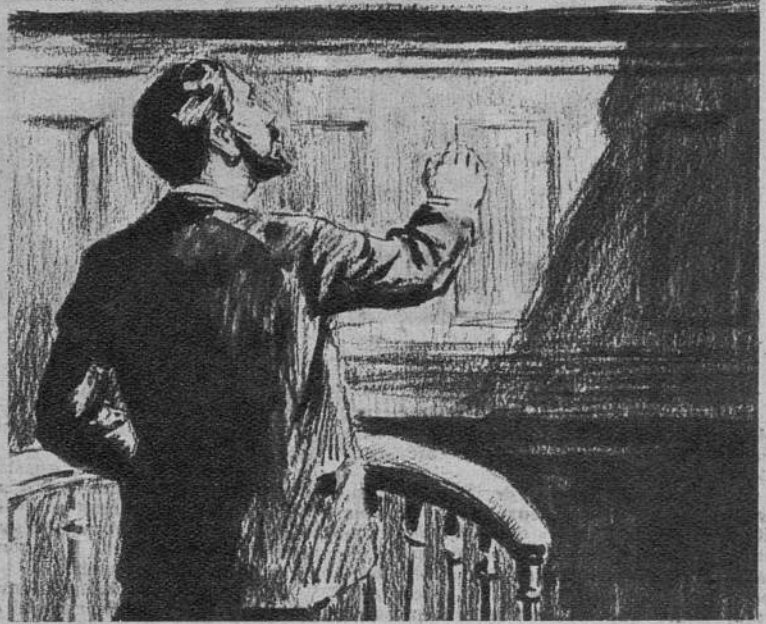


... Il avait placé des fleurs.

Ces détails, chacun put les constater; mais chacun aussi s'empressa, à peine hors de la villa, de les colporter de maison en maison, et bientôt toute la ville de Constantine fut au courant du scandale: le jeune Henri Chambige et M^{me} Hélène Gey avaient voulu mourir ensemble!

C'était là, direz-vous, les deux héros d'un drame passionnel à trop fréquent, et rien de plus! Ainsi parlèrent en effet les amis de la famille Chambige, et c'est sous cet aspect assez flatteur que le meurtrier se présenta inlassablement, du jour de son arrestation au jour de son jugement en cours d'assises. Mais les partisans de la famille Gey ne raisonnèrent pas de la sorte: pour eux, et tout de suite, Henri Chambige fut un assassin, et d'autant plus odieux qu'il avait dû user, disaient-ils, de quelque subterfuge pour entraîner la jeune femme dans sa chambre, employer un narcotique pour la violenter, jouer une sinistre comédie pour faire croire à son suicide et, non content d'avoir tué sa victime, lui ravir l'honneur, salir sa mémoire après sa mort.

Avant de voir s'affronter ces deux thèses contra-



Sur mon honneur, je jure...

Le mystère de la villa de Sidi-Mabrouck. — Double suicide ou crime odieux? — Henri Chambige, personnage de roman, héros de cour d'assises.

Ce jour-là — c'était le 25 janvier 1888 — sur une place de Constantine, un cocher, attendant les clients, somnolait sur son siège, quand il vit s'approcher de sa voiture un couple qui ressemblait fort à un couple d'amoureux, lui ayant un peu dépassé la vingtième année, elle touchant à la trentaine, jolie, élégante, distinguée. On donna au cocher l'adresse de la villa de Sidi-Mabrouck. C'était, à une demi-heure de la ville, une maison appartenant à la famille Chambige, une jolie demeure algérienne, tout enguirlandée de glycines. Le cocher fouetta son cheval et l'on partit.

Il était trois heures, à peu près, quand on arriva. Le couple disparut dans la villa. Le cocher, auquel on avait dit d'attendre, reprit sa pose somnolente; une heure passa, puis une autre encore. Le cocher commença alors de s'inquiéter. Il venait de sauter de son siège pour s'informer, quand une rumeur soudaine s'éleva de l'intérieur de la maison, suivie d'appels. Une femme cria:

— Vite! Prévenez immédiatement la gendarmerie!

Une autre voix supplia:

— Un médecin! Vite, un médecin!

Le cocher, des voisins, des passants, s'empressèrent d'obéir. Peu après, une foule de curieux envahit la villa. On enfonça une porte derrière laquelle avaient retenti quatre coups de feu, et voici ce qu'on découvrit: éroulé au bord d'un divan, un jeune homme était étendu, les joues traversées de deux balles, la main droite serrant encore la crosse d'un revolver. Dans la même chambre se trouvait un lit, et sur ce lit gisait, en chemise, les cheveux épars sur l'oreiller, une femme immobile; sa main droite reposait sur une grosse touffe de violettes, sa main gauche sur une gerbe de roses; de ses tempes percées de deux trous rouges coulaient deux minces filets de sang.

Le médecin accouru s'empressa auprès du lit. La femme était morte. Il revint alors vers le jeune homme, constata qu'il était seulement évanoui, entoura son visage d'un pansement sommaire et lui fit respirer des sels. Le blessé ouvrit enfin les yeux, soupira et, d'un geste brusque, tenta d'arracher le pansement. A ce moment survint la gendarmerie.

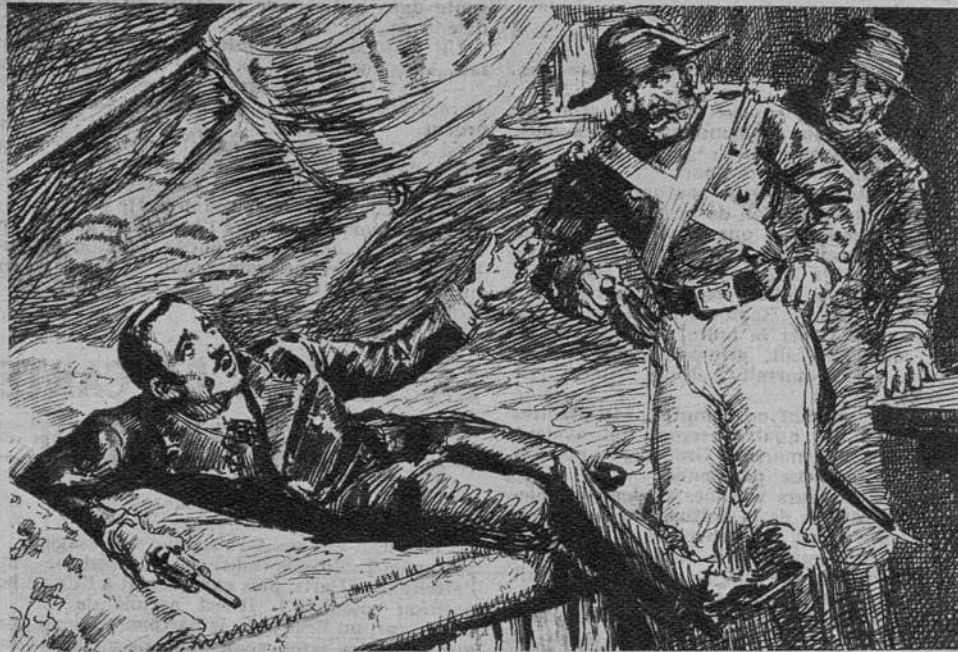
— Tuez-moi! dit le blessé à l'un des gendarmes. Par pitié, achevez-moi!

Et il ajouta cette explication rapide du drame inattendu:

— Nous nous aimions et ne pouvions être l'un à l'autre. Nous avons alors décidé de mourir ensemble dans un baiser. Elle-même a guidé l'arme qui l'a tuée. Moi, je me suis manqué...

Et il s'évanouit de nouveau.

Tout semblait confirmer la version du survivant. Non seulement les habitants de la villa n'avaient entendu, avant les coups de feu, ni dispute ni cri, mais la chambre était dans l'ordre le plus parfait; la morte ne portait aucune trace de violence; sa robe, son jupon, son pantalon, son corset, ses bas, tout avait été plié avec soin, rangé avec précaution. La petite tache de sang qu'on distinguait à sa main droite semblait même prouver qu'elle avait en effet dirigé l'arme du suicide.



Tuez-moi, dit le blessé à l'un des gendarmes.



dictoires, il est nécessaire de silhouetter les deux personnages du drame.

Henri Chambige, qui avait alors vingt-deux ans, appartenait à une honorable famille d'Algérie, mais sur qui semblait peser une lourde hérédité. Son père, ancien notaire, s'était suicidé, sans autre raison que le dégoût de vivre; ses deux sœurs étaient mortes de maladies assez étranges; lui-même enfin, dès son enfance, avait manifesté une sensibilité malade, s'exaltant d'abord pour des convictions religieuses, puis y renonçant tout à coup à l'âge de la puberté et consacrant ses loisirs de jeune étudiant à des rêveries fiévreuses, à des lectures philosophiques, à des essais littéraires qui révélaient déjà, paraît-il, un talent fort curieux.

On ne lui avait jamais connu de maîtresse jusqu'au jour où il rencontra, pour la première fois, Hélène Gey.

Celle-ci, âgée de trente ans, avait épousé, dix ans plus tôt, un ingénieur des chemins de fer et en avait eu deux enfants. Comme son mari, elle appartenait à une famille protestante où la morale la plus rigoureuse, la plus austère était en honneur. Et en effet, pendant les dix années de sa vie conjugale, elle s'était montrée étroitement soumise à ses devoirs de femme et de mère. Son mari lui-même, refusant de croire aux apparences de l'adultère tragiquement fini dans le sang, certifiait:

— Hélène était la bonté, la pureté et la naïveté mêmes.

Et, au grand jour des assises, il proclama solennellement:

— Sur mon honneur, je jure que je considère ma femme comme la plus parfaite honnête femme qui ait jamais existé, et que je m'honore d'avoir été son mari!

Entre Henri Chambige et la morte, que s'était-il donc passé?

Celle-ci ayant les lèvres closes pour toujours, il fallut bien demander au meurtrier de compléter ses révélations. Et voici ce qu'il conta.

La première fois qu'il se trouva en présence de M^{me} Gey, ce fut, deux ans plus tôt, à un dîner offert par l'ingénieur et où il fut prié en même temps que sa sœur Elise, qui était une amie d'Hélène. Chambige fut touché par la grâce de la jeune femme, mais d'une façon tout idéale, presque dévotieuse. Elise cependant s'étant mariée peu après, le jeune homme eut de fréquentes occasions de rencontrer M^{me} Gey chez sa sœur. Ils firent ensemble de longues promenades, échangèrent des idées, se découvrirent des aspirations semblables qui créèrent entre eux une intimité d'âme.

Henri toutefois dut partir pour Paris et y poursuivre ses études. Il en revint au mois de juillet 1887, rappelé par la mort subite de sa sœur, et retrouva Hélène, également touchée dans son affection. Ils pleurèrent ensemble. Une pitié tendre, un amour chaste et confus ne tardèrent pas à éclore dans le cœur de la jeune femme; un amour non moins chaste mais plus violent emporta Henri Chambige. Sans s'en rendre compte, ils en vinrent

(Suite page 14.) ROGER RÉGIS.

Il se rendit chez la jeune femme.

LA BANDE DU "RENDEZ-MOI" VA RENDRE... SES COMPTES A LA SOCIÉTÉ



Fernand Muet.

Il était une fois un employé de commerce, Maurice Lefèvre, un ouvrier teinturier, Fernand Muet, et un garçon de café, Jean Lechleider...

Agés respectivement de trente et un, trente-trois et trente-deux ans, tous trois étaient « propriétaires » d'une femme chacun... au moins. Ici le substantif propriétaire est employé dans son sens le plus propre — si l'on peut dire. C'est assez faire comprendre que les femmes en question étaient pour leurs seigneurs et maîtres d'appréciables sources de revenu. A tel point que depuis belle lurette les trois « hommes » avaient complètement délaissé les occupations qui figuraient sur leurs pièces d'identité pour se consacrer uniquement aux dames de leurs pensées. En termes moins choisis, Lefèvre, Muet et Lechleider appartenaient à la catégorie d'individus appelés « souteneurs », ou de bien d'autres façons, qui sont les cobayes préférés de toute une fort pittoresque littérature en général, et de M. Francis Carco en particulier.

Cependant — de l'aveu même des impétrants (au fait pourquoi n'y aurait-il pas un diplôme de « souteneur » ?) — depuis quelques temps « le métier rendait mal ». Autrement dit, nos héros subissaient, eux aussi, les fâcheuses conséquences de la terrible crise mondiale.

Ce fut Lechleider qui eut l'idée. A vrai dire, cette idée n'avait rien de particulièrement originale. Néanmoins, elle allait permettre aux trois compères de mener la « bonne vie » chère à Galtier-Boissière.

Il s'agissait de pratiquer régulièrement le classique vol au « rendez-moi ».

Lefèvre et Muet se rangèrent avec enthousiasme sous la bannière de Lechleider. Même, Honoré Riallot, trente et un ans, un troisième larron — presque celui de la fable puisqu'il était destiné de par sa profession de chauffeur à « rouler » ses complices — vint prêter au chef serment de fidélité... et le taxi 54-RD, dont il était propriétaire.

Ainsi constituée, la bande était au complet. Elle pouvait commencer ses opérations. Lechleider, qui de jour en jour se révélait un organisateur de premier ordre, établit un emploi du temps minutieux. Il fallait bien « travailler » puisque avec la plus mauvaise volonté du monde on ne pouvait pas agir autrement, mais il fallait respecter le repos hebdomadaire et la journée de huit heures. Ce respect alla si loin qu'il fut décidé de prendre quatre jours de repos par semaine et de faire des journées de cinq heures au maximum.

C'est au début de juillet que les quatre compères commencèrent leurs exploits. Voici comment ils opéraient :

Les jours de « travail », Lechleider, Lefèvre et Muet se donnaient rendez-vous dans un café de la rue Saint-Denis. Les trois complices relevaient dans le bottin des adresses de commerçants, une vingtaine environ. Riallot venait alors les chercher avec sa voiture.

Le commerçant que le hasard avait placé en tête de la liste fatale recevait le premier la visite des escrocs. Le taxi stoppait devant la porte de son magasin. Lechleider qui, paraissant le plus jeune, était le plus susceptible d'inspirer confiance, et Muet, qui imposait le respect par sa corpulence, entraient dans la boutique. Riallot, ancien boxeur et lutteur, restait au volant. Mais il était prêt, en cas de conflit, à secourir ses complices, ainsi d'ailleurs que Lefèvre qui lui tenait compagnie.

Donc, Lechleider achetait un objet quelconque : une bougie, une boîte de sardines, un quart de café. Pour payer, il remettait au commerçant un billet de cinq cents francs. On lui rendait quatre billets de cent francs, par exemple, et la monnaie. Alors, l'argent était sur le comptoir de la caisse, le petit dialogue suivant s'engageait :



Maurice Lefèvre.

— Auriez-vous l'amabilité, monsieur, de me changer un billet de cent pour deux de cinquante ?

Lechleider posait la question avec le même sourire que celui qu'il avait, autrefois, lorsqu'il apportait un vermouth à un client. Le commerçant n'avait aucune raison de se méfier. Il répondait donc :

— Mais avec plaisir...
Il effectuait l'échange demandé. A ce moment, Muet — Balzac qui croyait à la prédestination des noms aurait été bien surpris — poussait un petit cri :

— Ah !
— Qu'y a-t-il ?
— Nous allons oublier d'acheter des allumettes !
— C'est vrai, pourtant ! Où ai-je la tête, bon sang ! Monsieur, voulez-vous avoir l'obligeance...
— Mais comment donc...
Pendant ce temps naturellement, il n'était plus question de la monnaie restée sur le comptoir et que Lechleider, tout en parlant, avait rasée négligemment, reprenant, par la même occasion, sans s'en apercevoir, le billet, son billet après tout, de 500 francs. Rapidement, il jetait six sous pour payer la boîte d'allumettes, et le couple sortait, grimpait dans la voiture, qui démarrait à toute vitesse. Et voilà !

Le 12 courant, on comptait 116 plaintes à l'actif des quatre escrocs qui avaient opéré de Montmartre à Grenelle, en passant par la banlieue parisienne.

Mais plusieurs victimes avaient pu relever le numéro de la voiture. Le brigadier-chef Doradoux et les inspecteurs Paganelli et Martini prirent « le taxi en consigne ». Le résultat de la filature ne s'est pas fait attendre. Lefèvre, Muet, Riallot et Lechleider viennent d'être pris la main dans le sac, ou plutôt la main sur le billet de cinq cents francs, au moment où ils tentaient d'escroquer M. Caffin, marchand de comestibles de l'avenue de Suffren. Ils avaient auparavant réussi à « recueillir » de la même peu scrupuleuse façon 2 500 francs. Comme on le voit, ils ne perdaient pas leurs journées et on comprend que Riallot ait pu dire à M. Badin, commissaire à la Police judiciaire :

— Je me suis décidé à m'associer avec Lechleider parce que je gagnai ainsi plus que dans mon métier, en travaillant beaucoup moins.

Cet aveu, dénué d'artifices, se passe de tout commentaire.

Une autre bande du « rendez-moi », également en auto, se rendait en province.

Le vol au « rendez-moi » est un procédé ancien, éprouvé et sûr. C'est probablement pour cette raison qu'Henri Brouiliez le pratiquait également. Lui aussi, bien qu'il fût chauffeur, était propriétaire d'une « conduite intérieure » de grand luxe, destinée à impressionner les futures victimes et à le transporter, ainsi que ses deux complices mâles et que sa complice du beau sexe, sur les divers théâtres de leurs fructueuses opérations.

Les hommes étaient vêtus avec une élégance indiscutable. Quant à la femme, mon Dieu, sa garde-robe était certainement aussi fournie que celle d'une vedette de cinéma. Ce qui n'est pas peu dire !

Il était ainsi très facile à la bande de fréquenter les meilleurs hôtels des stations estivales. Vichy, la Bourboule, tour à tour les virent et les admirèrent. Même certains commerçants de ces villes ont gardé d'eux un impérissable souvenir.

Les quatre escrocs opéraient à peu près de la même façon que la bande Lechleider, avec cette différence que, si le coup du « rendez-moi » échouait pour une raison quelconque, il restait quand même des



Jean Lechleider.

chances au commerçant de pouvoir compter parmi les victimes de ce quatuor si « smart ».

Brouiliez entraînait le commerçant au fond de sa boutique ou dans la rue, devant sa vitrine, sous prétexte d'admirer de plus près un objet qu'il allait acheter. Et il y mettait tant d'autorité souriante que neuf fois sur dix on ne lui résistait pas. On consentait à s'éloigner. Pendant ce temps, les complices, ou même un seul, restés à l'intérieur, pouvait promener une main négligente dans le tiroir de la caisse qu'ils vidaient de son contenu.

Un petit signe à Brouiliez. Bon, c'était fait. Alors, rapidement, en tirant sa montre : — Oh ! Déjà 5 heures ! Excusez-moi... Je reviendrai demain... J'ai un rendez-vous urgent.

Et toute la bande grimpait précipitamment dans la voiture de luxe.

Le commerçant regardait partir ses clients, ne comprenant pas la raison de cette précipitation, alors que tout à l'heure ces gens avaient l'air de n'avoir aucun souci des heures. L'infortuné comprenait quelques instants plus tard, lorsqu'il ouvrait le tiroir de sa caisse.



Honoré Riallot.

Ajoutons que Brouiliez et ses complices, lorsqu'ils le pouvaient, ne négligeaient pas d'oublier de régler leur note dans les grands hôtels qui les avaient hébergés. Ils eurent ainsi des additions formidables dont ils ne connurent jamais le résultat !

Bref de nombreuses plaintes ayant été déposées, une information fut ouverte par le parquet de Thiers et la Sûreté générale fut saisie de l'affaire. Les inspecteurs Jonquey et Genty appartenant au service de M. John Lermet, commissaire divisionnaire du contrôle des recherches à la Sûreté générale, viennent d'arrêter Brouiliez, qui s'était réfugié à Paris, 7, rue Béran-ger.

L'escroc prétend ignorer l'identité de ses complices. Ceux-ci sont activement recherchés. On suppose que, se sentant « grillés » en province, ils ont également cherché un refuge dans la capitale.

Brouiliez — est-ce par hasard ou bien a-t-il voulu marcher sur les traces du célèbre escroc ? — a opéré chez plusieurs commerçants qui avaient déjà été escroqués, au temps jadis, par le fameux Récé.

LOUIS MARS.

LA TIREUSE DE CARTES QUI ÉTAIT AUSSI UNE TIREUSE DE PORTEFEUILLES

Aglæ Ancre, âgée de cinquante-cinq ans, était cartomancienne à Nîmes.

Consultait-elle ses tarots pour son usage personnel ? Vit-elle ainsi que la fortune l'attendait à Paris, plus exactement à l'Exposition coloniale ? Il est permis de le croire, car, un beau jour, la cartomancienne quitta Nîmes pour venir élire domicile à Paris, dans une petite chambre d'hôtel de l'avenue du Maine.

Aglæ Ancre visita attentivement l'Exposition coloniale. Véritablement curieuse et désireuse de s'instruire, elle poussa même l'indiscrétion jusqu'à visiter... les poches de ses contemporains.

Eh oui ! Voyez-vous cette brave femme, modestement vêtue, qui erre, promenant des regards émerveillés sur chaque objet... C'est elle : Aglæ Ancre ! Elle marche lentement. Oh ! Elle n'est pas pressée. Elle franchit des océans. Hop ! La voilà en Tunisie. Elle visite les souks. Tiens... Serait-elle suivie ? Il lui a semblé que deux messieurs la regardaient attentivement. C'est que... Oh non ! Aglæ Ancre ne craint pas pour sa vertu. Quand même, elle n'aime pas qu'on lui lance des oeilades. Mais c'était une impression. Une simple impression. Les deux indiscrets ont disparu, absorbés par la foule. Aglæ Ancre avait tort de s'inquiéter. Qui donc pourrait se méfier d'elle. N'est-elle pas l'honnêteté, l'innocence même ? Tout de même, tout à l'heure Aglæ Ancre a eu chaud. Oui, un petit frisson lui a parcouru tout le corps. C'est que précisément au moment où il lui avait semblé que les deux messieurs la regardaient, elle avait la main dans la poche à revolver d'un gros monsieur. Enfin, elle a pu ressortir cette main, tenant un beau portefeuille en marocain, bien qu'on soit en Tunisie, qui contient lui-même 300 francs. Hé... hé... encore aujourd'hui Aglæ Ancre n'a pas perdu sa journée... Ça va... On verra dans l'entourage d'Aglæ Ancre que, quoi qu'on en dise, la cartomancienne nourrit sa femme... Mais, voyons... Que veut dire ceci... Les deux messieurs de tout à l'heure sont encore là. Et ils s'avancent vers Aglæ Ancre, qui les a vus. Elle voudrait bien s'échapper, mais elle s'aperçoit qu'elle n'ira pas loin... Une dernière chance, à laquelle Aglæ ne croit pas beaucoup d'ailleurs... Un des deux messieurs va peut-être tenir quelques propos galants

à la carmancienne... Écoutons :

— Madame... veuillez nous suivre... Les deux messieurs ont discrètement montré une petite plaque, sous le revers de leur veston.

Aglæ Ancre a compris. Elle est « pincée », prise en flagrant délit. Elle suit les deux messieurs, jusque dans le bureau de M. Badin, à la Police judiciaire... Et M. Badin interroge Aglæ Ancre... Tout comme un client de Nîmes... Mais à la fin de la con-



Aglæ Ancre, une cartomancienne nîmoise venue à l'Exposition coloniale pour « tirer » les portefeuilles au lieu des cartes, n'avait pas lu dans ses tarots qu'elle se ferait arrêter.

sultation, au lieu de lui donner cent sous, il l'envoie au dépôt. D'ailleurs, la cartomancienne a déjà été condamnée pour vol et doit connaître le chemin.

Lorsqu'elle sort du bureau de M. Badin, il y a longtemps que les deux messieurs, le brigadier Picard et l'inspecteur Lévin, de la voie publique, sont retournés à l'Exposition coloniale...

On accuse, on plaide, on juge...

A l'instar des gangsters.

Lorsque Marcel Poncin revint du régiment, où il s'était pourtant toujours bien conduit, il n'avait plus qu'une idée, une seule idée fixe : vivre comme les gangsters et considérer les paisibles magasins parisiens comme des boutiques de Chicago destinées par définition à être pillées ; l'expérience allait lui apprendre que certains gestes sont plus faciles à exécuter sur les rives du lac Michigan que sur les bords de la Seine.

D'accord avec un sien camarade, un nommé Haert, âgé comme lui de vingt-deux ans, Poncin conçut le plan de dévaliser plusieurs bijoutiers : à quoi bon admirer, le nez à la vitre, grillagée, les solitaires irisés, les perles nacrées, les rubis couleur de sang et les émeraudes couleur d'espérance, si l'on ne peut se les approprier.

Mais pour se « faire la main » et avant de risquer l'opération de grande envergure contre les joailliers, les deux aspirants gangsters décidèrent de s'attaquer plus modestement à un marchand de chaussures dont ils se mirent en devoir, munis d'un outillage sérieux, de percer la vitrine une nuit.

Ils pratiquèrent donc un trou dans ladite vitrine, mais ne réussirent, en y passant les mains, qu'à saisir... quatre paire de pantoufles. Trouvant ce butin insuffisant, ils s'en retournèrent chez eux pour apporter sur les lieux du cambriolage des outils complémentaires.

A leur retour, les premiers instruments étaient toujours là... surveillés par des agents, qui n'eurent aucun mal à cueillir les deux voleurs.

Le tribunal correctionnel les condamna l'un et l'autre à un an de prison.

Devant la Chambre des appels correctionnels, M^{rs} Théodore Valensi, Charles Delaunay et Frantz Moreteau demandèrent l'indulgence de la cour, tandis que Marcel Poncin déclarait :

— Nous voulions faire les gangsters... mais nous le regrettons !

— Tâchez, à l'avenir, de faire les honnêtes garçons ! leur conseilla le président, indulgent, puisqu'il ajouta le bénéfice du sursis à l'année de prison octroyée par le tribunal de première instance.

Un drame au village.

A quelque trente kilomètres à l'ouest d'Angoulême, la route d'Aigre à Mansle sépare deux modestes villages : Echoisy et les Célettes, aux humbles fermes coiffées de tuiles rouges ; au loin, la brume couvre les plaines et les collines, le train qui passe dans un nuage de fumée et un bruit de ferraille remuée brûle des petites communes mornes où s'allument, la nuit venue, des lumières clignotantes.

C'est là, dans une de ces maisonnettes, que vient de se dérouler un drame qui passionne toute une partie de l'Angoumois. Dans deux pièces, véritable taudis encombré de six lits branlants, de chaises boiteuses et de tables brisées, vivait une vieille femme de soixante-dix ans : M^{me} Laumone, veuve depuis quelques années, et ses deux enfants : Olga, dont les vingt-huit ans répugnaient à tout travail bien que mère — sans mari — de trois bambins, Gaston, Angel et Joël ; Maxime, le fils, âgé d'une trentaine d'années, passait dans la contrée pour un garçon naïf, sorte de *minus habens* au cerveau peu développé.

Un bon fils et un bon frère, disaient volontiers de lui, mais pas bien fort, pas bien malin... un « simple » quoi !

Une curieuse famille renouvelée des Atrides que ces Laumone : la vieille femme travaillait seule pour subvenir aux besoins des siens et la vie ne se passait pas sans heurts :

— J'en ai assez de vous entretenir ! criait la mère à Olga et à Maxime, lesquels répliquaient :

— Le travail ! le travail ! ce n'est pas notre affaire.

Et alentour, l'air résonnait du bruit des discussions et des reproches.

Un beau dimanche, la famille entière décida « d'aller aux champignons » dans les bois de la Châtaigneraie... le crépuscule trouva encore les Laumone dans la forêt, qui commençait à laisser tomber de ses arbres des feuilles pareilles à des étolles de rouille sous le soleil couchant aux traînées d'argent verdissant et d'or rouges.

— Nous avons de quoi manger pendant deux jours ! fit, satisfaite, la grand'mère en contemplant les paniers pleins jusqu'aux bords de champignons.

Le soir, les cryptogames furent préparés, et la vieille femme, ses enfants et petits-enfants mangèrent de grand appétit...

Dans la nuit, la petite Joël appela :

— J'ai mal, dit-elle, ses petites mains crispées sur l'estomac, j'ai mal, si mal ! A sa plainte répondit celle de son frère Angel :

— Moi aussi, j'ai mal !

Dans sa chambre qu'elle partageait avec Olga, la grand'mère râlait en proie à d'atroces souffrances que ne tardèrent d'ailleurs pas à ressentir les autres membres de la famille, les voisins alertés soignèrent les malades — sans que nul médecin ne fût appelé — et le lendemain M^{me} Laumone et deux de ses petits enfants succombaient.

Olga, Maxime et le petit Gaston, échappant à la mort, se remirent lentement...

Pourtant, au hameau d'Echoisy, épars dans les guérets de la plaine charentaise, les langues allaient leur train, et le maire, M. Georges Billochon, s'étonna que des habitants de la commune aient pu mourir sans soins et sans médecin, il s'adressa au parquet et une enquête fut ouverte.

Olga et Maxime naturellement furent interrogés, le jeune homme sans tergiverser fit cette stupéfiante révélation :

— Nous sommes en effet ce dimanche allés tous « aux champignons », chacun de nous en ramassa et, le soir, ma mère les confectionna... Durant le repas, je me rendis à la cuisine où ma sœur Olga lavait les verres ; à brûle-pourpoint, elle me questionna : « Comment trouves-tu les champignons ? — Très bons ! » Olga reprit : « Eh bien, n'en prends pas davantage... Je vais t'avouer la vérité, je me suis trompée, j'ai mis dans le plat, au lieu de persil, de la ciguë... ne dis rien à personne ! » Sans émotion apparente, le jeune homme continua :

— Dans la nuit, nous avons tous été malades et Olga m'a dit encore : « Tu sals, je ne me suis pas trompée... je l'ai fait exprès, j'ai voulu empoisonner notre mère qui me reprochait d'être paresseuse et de mal me conduire ! »

Olga Laumone, arrêtée et interrogée par M. Baritaud, juge d'instruction, nia les propos rapportés par son frère et se défendit énergiquement :

— Ce n'est pas moi qui ai cherché le persil dans le jardin, mais ma mère, — de plus, nous avons tous faillimourir, et vraiment je me demande dans quel but j'aurais empoisonné ma mère et mes petits ?

La raison semble plausible : pourquoi Olga se serait-elle débarrassée de sa mère qui ne la gênait pas et qu'elle pouvait, elle, quitter à son gré ?

Pourquoi aurait-elle supprimé ses enfants qu'elle semblait adorer !

Enfin, un clerc de notaire de Mansle, petit village angoumois, est venu spontanément faire cette déclaration au juge d'instruction :

— Le dimanche, dit-il, j'avais déjeuné chez des parents à Echoisy, j'étais arrêté devant ma voiture, attendant une dame que je devais ramener, lorsque je vis un gamin — on sut plus tard que c'était un des petits Laumone — qui portait un panier de champignons... Je reconnus tout de suite quelques amanites panthères — ou fausses godelles — et des lactaires, tous très vénéneux.

L'automobiliste conseilla au gamin de se méfier de ses champignons, l'enfant ne dit rien et passa...

Donc, un témoin formel a reconnu des champignons dangereux, ainsi que l'a soutenu Olga, dans le panier... la thèse de la ciguë soulevée par le frère accusateur tomberait et la famille aurait, par un malheureux hasard, été victime de cryptogames vénéneux.

Seulement, Maxime Laumone, avec énergie, accuse toujours ; Olga, arrêtée et incarcérée à la prison d'Angoulême, nie farouchement. Où est la vérité ?

M. Baritaud, juge d'instruction, a ordonné l'exhumation de la grand'mère et de ses deux petits-enfants pour l'examen des viscères.

Qui pénétrera jamais la fruste mentalité de ces paysans charentais ? le frère accusant en souriant sa sœur du plus atroce des crimes, la sœur, assistée de M^o Valory de Ricolais, se défendant, mais réclamant avant tout, à son arrivée à la prison... des images pour se distraire.

L'injure au chauffeur.

— Oui, monsieur le Juge de paix, « madame » m'a traité d'idiot ! s'exclame avec indignation un brave homme de chauffeur devant le Juge de paix du dix-septième arrondissement, à qui il réclame réparation sous forme de deux cents francs de dommages-intérêts.

« Idiot », homme dépourvu de sens et d'intelligence, dit Larousse, que le chauffeur a consulté : seulement M^{me} V..., la patronne, a-t-elle voulu blesser son chauffeur en se servant du mot incriminé ?

— Non, écrit-elle au juge de paix, non, mais je sortais un jour d'un magasin de l'avenue de l'Opéra, il pleuvait à verse et je fus étonnée de ne pas trouver ma voiture devant le magasin... je dus traverser l'avenue pour la découvrir ; furieuse et mouillée, j'apostrophai mon chauffeur et peut-être, en effet, l'ai-je traité d'idiot... Je ne m'en souviens plus, car j'étais fort nerveuse, ce jour-là !

— En tout cas, reprend le chauffeur, j'ai de suite donné mes huit jours, je n'entends pas avoir à souffrir des nerfs de cette chipie...

— Halte-là ! s'écrie le juge de paix, M^{me} V... vous a traité d'idiot, vous l'a traité de chipie... vous êtes quittes, le tribunal vous déboute de votre demande, car le mot « idiot » n'est pas une injure de nature à faire obtenir des dommages-intérêts à celui qui en a été affublé.

Comme le chauffeur n'est pas de l'avis du juge de paix, il ira en appel.

— Car, conclut-il, je ne permets à personne, pas même à ma patronne, de m'insulter, je suis un citoyen conscient et organisé, et non un idiot !

Et digne, il s'en fut...

Volez-vous partager avec moa ?

Qui ne se souvient de Footitt ? Footitt et Chocolat, leurs costumes multicolores, leurs chapeaux en pain de sucre, leurs visages barbouillés de bleu vif, de rouge carmen, de vert billard, Footitt et Chocolat, leurs prouesses, leurs gisles, leurs duos, quel est celui qui ne garde pas le souvenir des belles matinées de son enfance avec les deux clowns hilares apparaissant comme la suprême récompense.

— Si tu es bien sage, dimanche, tu iras voir Footitt et Chocolat !...

Footitt est mort, Chocolat aussi... leur nom n'est plus évoqué dans aucun cirque, mais il sera bientôt question de Footitt à la barre de la première Chambre de la cour.

Le célèbre clown s'était marié deux fois ; sa seconde femme, qu'il épousa en Angleterre, avait quatre enfants, qui sont aujourd'hui M. Louis et Harry Ashley et M^{me} Mackenzie et Aviet, et qui réclament au fils de leur beau-père, M. Harry Footitt, la propriété d'un petit bar des Champs-Élysées.

Les héritiers de la seconde M^{me} Footitt prétendent que ledit bar appartenait uniquement à celle-ci : elle l'avait, disent-ils, acheté de ses propres deniers, et le bail en était à son nom, et comme elle avait épousé le clown en Angleterre et que tous

deux étaient sujets Anglais, le régime matrimonial à appliquer, sene en l'absence de tout contrat, doit être celui de la séparation de biens, régime légal anglais.

— Que non pas, réplique M. Harry Footitt, que non pas, mon père et ma belle-mère étaient Anglais, il est vrai, mais le domicile conjugal était à Paris, donc, en vertu des règles du droit international, c'est la loi française qui doit, en l'espèce, être appliquée : de ce fait, le bar appartenait à la communauté... donc à moi.

L'affaire vint, l'hiver dernier, devant la sixième chambre, laquelle adopta la thèse des enfants de M^{me} Ashley, c'est-à-dire que cette dernière relevait du statut anglais et que le bar litigieux revenait à sa succession.

M. Harry Footitt ayant fait appel de cette décision, l'affaire reviendra devant la cour, et, une fois encore, Footitt numéroté deux s'adressant aux enfants de sa belle-mère pourra parodier la phrase de son père et demander :

— Volez-vous partager avec moa ?

A titre de souvenir.

Un beau jour du printemps dernier, M^{lle} Line R... fit, dans le train qui la ramenait de Marseille à Paris, la connaissance d'un élégant jeune homme, Robert L...

La voyageuse était jolie, le voyageur entreprenant : la conversation ne tarda pas à prendre une tournure aimable, tant et si bien qu'à l'arrivée, on jura de se revoir...

Il y eut, en effet, d'autres entrevues, une idylle s'ébaucha et l'on parla mariage.

Mais, après quelques mois, M^{lle} Line se montra fatiguée de son soupirant, à qui elle ne céla pas sa lassitude.

— J'ai changé d'avis, lui écrivit-elle, nous ne sommes pas faits l'un pour l'autre et ne pourrions nous entendre... restons-en là et reprenons chacun notre liberté !

Le pauvre Robert délaissé fit à l'infidèle une scène violente et finalement il s'en fut... pour revenir le lendemain ; la jeune femme était absente, le visiteur, après avoir longuement attendu, quitta l'appartement, laissant une lettre ainsi conçue :

« Je vous adore, vous le savez, et pourtant, vous me chassez... hélas ! vous êtes coquette et frivole, la jalousie et l'amer-tume me rongent le cœur, peut-être avez-vous raison, il vaut mieux nous quitter.

« Nous ne nous reverrons pas, c'est entendu, mais je ne vous oublierai jamais... aussi j'espère que vous ne m'en voudrez pas d'emporter un petit souvenir de vous... toujours, il sera en mon cœur, ce sera encore un peu de vous ! »

Le « petit souvenir » en question était un superbe pendentif orné d'un diamant valant plus de vingt mille francs, M^{lle} R... n'admit pas la théorie de son ex-amoureux et, jugeant qu'il n'était pas besoin de remplacer la traditionnelle violette ou le non moins traditionnel mouchoir par un brillant de prix, elle porta plainte contre l'indélicat personnage, qui, d'ailleurs, avait sans doute oublié son amour et sa jalousie, puisque le petit « souvenir » n'était pas sur son cœur, mais bien... au Mont-de-Piété.

Le tribunal correctionnel condamna, l'autre jour, Robert L... à six mois de prison, décision qui lui fit lever les yeux au ciel avec ce soupir :

— Ah ! les femmes ! toutes les mêmes... incapables de comprendre l'amour et les nobles sentiments !

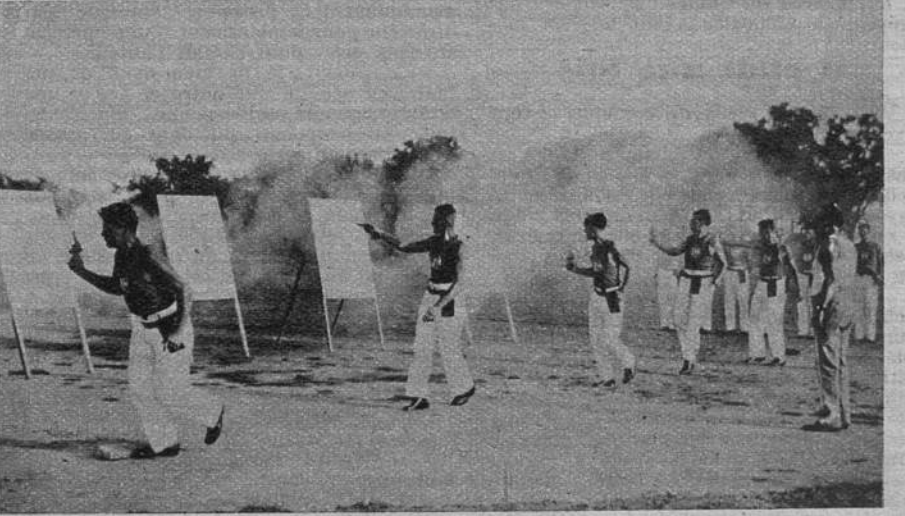
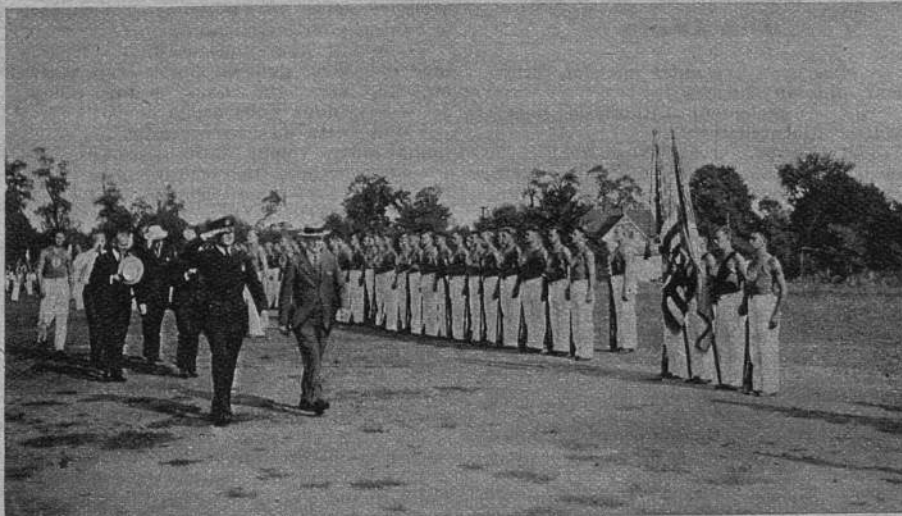
SYLVIA RISSER.

INCREDULES !!!
CONVAINQUEZ-VOUS !!
CONTRE UN VIEUX PARDESSUS... UN NEUF

“ L'ENVERS VAUT L'ENDROIT ”

19, Rue de Chateaudun, PARIS (9^e)
ET SES SUCURSALES

RETOURNAGE
TRANSFORMATION DE VÊTEMENTS
5 p. 100 de remise au porteur de cette annonce



Les Américains s'occupent activement de donner aux policiers un entraînement physique porté à son degré maximum. C'est que la lutte contre le crime a pris une importance majeure aux Etats-Unis depuis les récents scandales de Chicago et de New-York. C'est surtout au camp Mubrooney que se produit cet entraînement. A gauche : les élèves passés en revue. A droite : les policiers s'exercent à tirer à la cible en souriant. (W. W.)

DU SANG SOUS LES FLEURS

(Suite de la page 11.)

aux baisers. Et quand, au mois d'octobre, le jeune homme dut reprendre le bateau pour la France, Hélène fut sur le point de le retenir.

— Partez ! Partez ! disait-elle un jour. J'ai peur de moi, je vais tout révéler à mon mari pour qu'il me sauve de moi-même.

Mais, le lendemain, elle suppliait :
— Ne partez pas ! Ma famille ne compte plus pour moi, ni même mes pauvres enfants. Je ne vis plus que pour vous. Si vous partez, je me tuerai.

Il s'éloigna cependant, et elle ne se tua pas. Mais, à Paris, le jeune homme emportait la photographie d'Hélène, une mèche de ses cheveux et les promesses les plus folles. Il y reçut aussi des lettres de la délaissée. Mais il n'était pas heureux. En vain, une fille de brasserie, nommée Paula, tenta de le consoler. Hélène devait rester son unique amour, sa passion sans lendemain.

Au mois de janvier 1888, la mère d'Henri tomba gravement malade. Un télégramme d'Hélène rappela à Constantine l'étudiant. Il accourut. Une fois encore, il fallut songer à une nouvelle séparation entre les deux amoureux. Mais, cette fois, M^{me} Gey ne voulut pas s'y résoudre. Elle proposa au jeune homme de s'enfuir avec lui. Pour cela, il fallait de l'argent. Il chercha à en obtenir, mais n'y parvint pas. Désespéré, il se rendit chez la jeune femme, portant dans sa poche un revolver dont la crosse dépassait.

Hélène vit l'arme et comprit.
— Non, s'écria-t-elle, je ne te laisserai pas mourir tout seul. Je t'aime plus que ma vie, plus que tout. Nous nous tuerons dans un dernier baiser d'amour.

Le double suicide décidé, ils descendirent dans la rue, achetèrent des fleurs, avisèrent un cocher pour les conduire à la villa de Sidi-Mabrouck, où la chambre du jeune homme semblait favorable à leur fatale résolution. Ils étaient joyeux. En cours de route, Henri fredonna l'air de Faust : « Salut à mon dernier matin ! ». Et, derrière le rideau des glycines, derrière la porte close sur leur première étreinte, les deux amants appelèrent la mort tant désirée.

On a vu que les apparences semblaient prouver la véracité de ce récit. M. Gey et ses nombreux amis, fidèlement unis à lui ans le malheur, s'élevèrent avec indigna-



Des experts, simples professeurs de lycée, il est vrai...

tion contre ces assurances qu'ils traitaient d'odieuses mensonges. Ils niaient tout.

D'abord, ils faisaient valoir la vie toute d'honneur de la jeune femme et ses convictions religieuses. Aucun témoin d'ailleurs ne pouvait donner la moindre preuve d'une intimité quelconque entre le meurtrier et sa victime.

Des experts — simples professeurs de lycée, il est vrai — déclarèrent que les lettres saisies n'étaient pas de l'écriture d'Hélène.

Les cheveux ne ressemblaient pas aux siens. Le jour de sa mort, la jeune femme laissa inachevé un billet adressé à sa mère et plein de projets et de galeté. Si elle avait voulu fuir, il lui était facile de prendre chez elle de l'argent : il y en avait pour plus de cinquante mille francs. Si elle avait voulu mourir, elle aurait tout au moins embrassé ses enfants au lieu de s'éloigner sans une caresse. Un témoin certifiant avoir entendu, de la bouche du blessé, cet aveu fait à son beau-frère : « Je t'aimais et elle ne m'aimait pas ! ». Enfin un portefeuille que M^{me} Gey avait dans sa poche avait disparu ; il devait contenir la preuve des mensonges du jeune homme, et des amis de celui-ci avaient

dû le subtiliser avant l'arrivée des gendarmes.

Comment donc le mari et ses amis expliquaient-ils le drame ?

Pour eux, Hélène, parfaitement innocente de toute intrigue amoureuse, avait été attirée par Chambige, sous un prétexte anodin, dans la villa fatale. Puis le jeune homme lui avait offert un rafraîchissement (on avait découvert sur une table de la chambre la trace de deux verres, trace par la suite soigneusement essuyée) ; dans l'un de ces verres se trouvait un narcotique. Ainsi le jeune homme avait pu abuser de la jeune femme endormie. Puis, ce crime consommé, il en avait accompli un autre. Il avait tué Hélène et, pour faire croire à une mort volontaire, il avait disposé les vêtements avec la minutie dont on s'était étonné, il avait placé des fleurs entre les mains de la morte ; enfin, poursuivant son effroyable comédie, et voulant faire croire à sa propre tentative de suicide, il avait pris la précaution de se tirer deux balles dans la joue, en ouvrant bien la bouche pour que le maxillaire ne fût pas atteint. Blessure légère et sans danger, d'autant plus gué-

rissable que le meurtrier, en effet, s'en remit promptement !

C'est dans ces conditions que s'ouvrirent, le 8 novembre 1888, les débats de la cour d'assises. Ils furent âpres et douloureux, mais ne révélèrent rien qu'on ne connût déjà, et jusqu'à la dernière minute, les deux thèses s'affrontèrent avec une égale vraisemblance.

L'accusé était défendu par M^e Durier, un avocat parisien célèbre à cette époque et qu'assistait un jeune débutant dont le nom est devenu illustre de nos jours, M^e Henri-Robert. Ces deux avocats ne parvinrent pas à convaincre complètement le jury, mais ils le troublèrent assez pour lui arracher la reconnaissance, en faveur de leur client, des circonstances atténuantes. Chambige fut condamné, pour meurtre avec préméditation, à sept ans de travaux forcés.

Si l'on admet la culpabilité complète du condamné, la peine peut paraître légère ; et en effet les jurés protestèrent contre les juges auxquels ils reprochèrent d'avoir trahi leurs intentions ; l'on vit même le chef du jury faire une démarche peu usuelle et rendre visite à M. Gey pour lui exprimer son indignation et ses regrets. En revanche, l'opinion publique, qu'émeut toujours un drame d'amour et de sang, trouva la condamnation injuste, et il faut croire que le Président de la République n'y fut pas lui-même insensible (le Président était alors le froid, le rigide Sadi-Carnot), car il commua les sept ans de travaux forcés en sept ans de réclusion.

Ce fut au tour de M. Gey de protester. Toute la presse publia alors la lettre qu'il adressa au chef de l'Etat et où il disait, entre autres choses : « Je viens vous demander de faire grâce pleine et entière à l'assassin Chambige, pour que je puisse me faire justice moi-même... Ce que vous avez accordé à un assassin, vous ne pouvez le refuser à moi qui ne suis qu'un honnête homme... Je vous remercie, Monsieur le Président, de m'avoir fourni l'occasion de répondre à toutes les infamies déversées sur ma chère et sainte morte ; d'affirmer une fois de plus, en face des honnêtes gens, ma foi absolue et entière dans sa pureté et sa vertu, mon profond respect pour celle qui a porté mon nom, pour la mère de mes enfants. »

Dans la retraite solitaire où il s'était retiré, Henri Chambige est mort, il y a quelques années. Dans la tombe, il a emporté avec lui le secret de la villa de Sidi-Mabrouck et de la morte étendue parmi les violettes et les roses.

R. R.

Le joyeux Bach nous conte deux aventures policières

— Mon cher, vous tombez bien. L'entr'acte est assez long et nous allons pouvoir bavarder tout à notre aise. Que voulez-vous savoir ?

— Il s'agit aujourd'hui d'une interview policière. N'avez-vous jamais eu affaire à...
— A la police ? Eh bien, sans blague, vous allez fort. Voulez-vous voir mon casier judiciaire ? Je l'ai toujours sur moi.

— Vous vous méprenez... Je voulais vous demander si vous n'aviez jamais eu affaire à des algèfins, des filous, des...
— Mon cher, vous osez demander ça à un homme de théâtre ? J'ai été roulé plus souvent qu'à mon tour, mais aujourd'hui j'ouvre l'œil et la paire de lunettes du quadragénaire quand il s'agit de signer un contrat.

— Il s'agit plutôt dans mon esprit de vols crapuleux.
— Bigre !... Un vol crapuleux dont je fus la victime ?... Laissez-moi réfléchir. Et l'irrésistible comique, le joyeux Bach aux lèvres moqueuses flanquées de l'inséparable pipe, de fermer ses petits yeux malins pour me rechercher, en sa mémoire fertile, une belle histoire.

L'entr'acte est heureusement assez long et le régisseur du Châtelet ne viendra pas prévenir le comédien avant un bon moment.

Il était une fois

Mais déjà les yeux du comique se sont fixés sur moi.
— Tenez, voici une histoire. Elle n'est pas de celles qui fient se pâmer le grand Scherlock Holmès, mais elle est néanmoins savoureuse et fort gaie par certains côtés.

« Je vous la livre comme elle me revient. Cela date d'avant guerre, 1912 ou 13... Je jouais à l'Eldorado. »

« Un dimanche soir, revenant vers huit heures dans ma loge, je constatai, surpris que ma boîte à maquillage avait disparu. Oh ! ce n'était pas un objet de luxe, mais cette boîte m'avait été donnée par des camarades et j'y tenais pour cela. »

« Pensant que mon habituel l'avait rangée, je fouillai tous les placards, cherchai sous la tablette, plongeai jusqu'au dernier bas-fond de ma malle. La boîte à maquillage demeurait introuvable. »

« Je pensai alors que des camarades m'avaient fait une farce. Justement, on était au premier avril. J'allai donc dans toutes les loges, répétant d'un air entendu : »

« — Allons ça va, rendez-moi mainte-

nant ma boîte. Les plus courtes sont les meilleures, les copains. »

« Mais personne ne comprenait, et la boîte à maquillage ne sortait d'aucune cachette. »

« J'empruntai alors un bâton de pâte à front, du rouge et de la poudre à un camarade voisin et, la représentation terminée, je rentrai chez moi convaincu que le lendemain soir je retrouverais ma boîte sur la tablette de ma loge. »

« Le lendemain soir, elle n'était pas revenue. Il y a une chanson comme ça... Le surlendemain, ma tablette était toujours vide. Et la semaine se termina sans que je revis la précieuse boîte. »

« Cette fois, il n'en fallait plus douter, la boîte à maquillage n'avait pas été cachée, mais bel et bien volée. »

Un commissaire auteur

« Par acquis de conscience, mais certain aussi que tout cela était inutile, j'annonçai la disparition à mon régisseur, à mon directeur, et finalement au commissaire de police du quartier, qui m'écouta à peine et ne me répondit qu'en me complimentant sur certaine chanson nouvelle et en me demandant de le pistonner auprès de mon directeur pour le placement d'une opérette en deux actes dont il était l'auteur. »

« Finalement, je fis mon deuil de ma boîte, en achetai une autre et traçai une croix imaginaire sur l'ancienne... qui n'existait plus pour moi que dans ma pensée attendrie. »

« Puis ce fut la guerre, des mois loin de la scène et enfin, avec la paix, le retour près des feux de la rampe. »

« J'étais retourné à l'Eldo, quand un soir j'y trouvai une lettre du commissaire de police, un nouveau, me convoquant « pour affaire susceptible de vous intéresser ». »

« Le lendemain matin, nous dialoguâmes, cet aimable magistrat et moi : »

« — Vous n'avez jamais rien perdu de votre matériel d'artiste ? »

« — Rien. »

« — Je parle d'avant guerre. »

« — C'est si loin. »

« — Voyons, souvenez-vous... Certaine boîte à maquillage... »

« — Ah ! en effet. »

« — J'ai retrouvé dans le dossier du commissariat une plainte que vous y aviez déposée à ce sujet. Cette plainte date de 19... (12 ou 13). »

« — Oui, oui. Eh bien ? »

Une pochade de Bach

« — Eh bien, votre boîte a été retrouvée. Nous avons remis la main dessus au cours d'une perquisition chez un recéleur de Belleville. L'homme nous a avoué avoir reçu ladite boîte d'un électricien de l'Eldorado, disparu d'ailleurs depuis au cours des premiers mois de guerre. »

« On me montra la boîte. C'était bien la mienne en effet. Or, savez-vous ce qui l'avait fait reconnaître comme m'appartenant ? »

« Une pochade dont j'avais orné le fond du couvercle de cette boîte. Comme à l'Eldo on se chipait assez facilement les bâtons de maquillage, j'avais peint, avec lesdits bâtons, ma bobine au fond dudit couvercle, ma bobine agrémentée d'une puissante main, laquelle brandissait une impressionnante massue. Et, au crayon bleu, j'avais écrit ces mots sous ma cafetière : « Défense de toucher au maquillage du petit Bach ! ». »

« Mon voleur avait cru qu'il était plus facile d'emporter le tout. »

Le moins heureux des trois

« — Mais voici une autre anecdote infiniment plus mystérieuse. »

« Elle a également l'Eldorado pour... théâtre (naturellement). »

« C'était encore avant la guerre. Je ne faisais alors figure que de toute petite vedette et je partageais une assez grande loge avec deux excellents artistes de café conc' qu'il vous arriva certainement d'applaudir : Dellys et Zidner. »

« Un jour, Dellys nous annonça : »

« — Vous n'avez vu personne entrer dans la loge ? Non ? C'est curieux. J'avais vingt francs dans la poche de mon gilet et ils n'y sont plus. »

« Dellys ne nous accusait pas. Il crut même avoir dépensé cette somme et n'y pensa bientôt plus. »

« Le lendemain, il lui manquait cinquante francs. Le surlendemain, la perte était de trente et quelques francs. »

« Vous pensez si nous étions ennuyés, Zidner et moi. »

« Et le plus curieux était que lorsqu'il n'y avait dans la loge ni Dellys, ni Zidner, ni moi, nous en fermions la porte à clef. »

« Or, quelques francs ayant été laissés

exprès dans le gilet de Dellys, nous ne les retrouvions plus quand nous revenions.

Un nouveau mystère de la chambre jaune

« Le voleur ne pouvait vraiment pas venir par la cheminée. Non, pour l'excellente raison qu'il n'y avait pas de cheminée dans notre loge. Il n'y avait qu'une porte, celle que nous fermions à clef, et une fenêtre donnant sur la scène, mais à laquelle on ne pouvait guère atteindre au moyen des passerelles suspendues qui servent habituellement aux machinistes. »

« C'était à n'y rien comprendre. Et, en dépit de la confiance que Dellys avait en nous, cette histoire nous gênait formidablement, Zidner et moi. »

« On décida de se mettre à l'affût. On ne vit rien venir par le couloir, car nous pensions que peut-être le voleur avait une double clef ou un passe-partout. »

« Un soir, Zidner eut une idée. Comme nous quittions la loge, il en ferma la porte à clef, mais ouvrit immédiatement le verrou sans faire de bruit. Ainsi, à la moindre alerte, nous n'avions qu'à tourner le bouton pour ouvrir notre porte. »

« Cela fait, nous nous cachâmes dans la loge d'en face, dont la porte était restée ouverte, alors que nous avions plongé cette loge dans l'obscurité. »

« Mais cette fois encore nous ne vîmes point notre voleur venir par l'escalier. »

« Nous allions redescendre gros Jean comme devant, quand Zidner eut juste le temps de me crier : « On a marché chez nous et d'ouvrir la loge pour apercevoir qui ?... le caporal des pompiers occupé à visiter les poches du gilet de Dellys ! »

« Le brigand pénétrait dans la loge au moyen d'une échelle de secours équipée non loin en cas d'incendie. »

« Dellys voulut déposer une plainte, mais nous savions ce que ce méfait coûterait à un militaire et nous laissâmes le malhonnête pompier aller se faire prendre ailleurs. »

« A part cela, je n'ai jamais été volé et encore moins attaqué... »

« Ah ! si j'ai été attaqué dans les journaux quand j'étais mauvais dans un rôle ou une chanson. »

Dans ce cas, ami Bach, on n'a pas dû vous attaquer bien souvent.

JEAN KOLB.

SANS RIEN VERSER D'AVANCE
vous pouvez avoir pour
12 versements mensuels de **25 fr.**
notre
MONTRE - BRACELET
DAME EN OR Qualité parfaite
Garantie 5 ans sur facture.
AU COMPTANT: 275 fr.
Catalogue général 75 grilles sur demande.
COMPTOIR REAUMUR
78, Rue Réaumur - Paris (2^e)

LA GAÏTÉ C'EST LA SANTÉ
ET LA SANTÉ C'EST LA GAÏTÉ
POUR RIRE ET FAIRE RIRE, A LA NOCE, PARTOUT
LE RECORD DU RIRE
Demandez le SUPERBE ALBUM ILLUSTRÉ, 200 pages, 1200 gravures comiques. UNIQUE AU MONDE:
Farces et Attrapes nouvelles Surprises émotionnelles, Clansons et Monologues, CURIOSITÉS COMIQUES PAR MILLIERS, Appareils de prestidigitation bon marché, Objets trouvés hilarants, Danse, Hypnotisme, Magie, Pour réussir, etc... Envoi contre 2 francs (timb. 1 av. ou mand.). Etab^l Paul COBIN, 9 boulev. St-Martin, PARIS (3^e)

M^{me} TAMARA Voyante. Sujet Russe. Infaillible. Tarots. Lignes de la main. Tous les jours de 2 à 7 h. à partir de 101, 60, r. du Cherche-Midi. 2^e ét. Esc. B. Paris-6^e.

MONDIALE-POLICE
ex-inspect. police judic. et de sûreté. Rens. Enqu. Filat. etc. T. pays, T. Missions, Divorces, Procès. Prix mod. 6, Bd SAINT-DENIS. Botz : 30-74 : 9 à 19 h. et DIM. 9 à 12 h.

A TITRE DE RECLAME 10 fr.
au prix de la main-d'œuvre nous livrons une montre pour Soignée, garantie 5 années
Envoi contre remboursement. Ecrite de suite
Etab^l B. A. VICTOR, section D, rue Amélie - PARIS-11^e

M^{me} LUCETTE Consult. par MÉDIUM. Cartom. SCIENCES OCCULTES, MAGIE, 35, r. St-Marc, 2^e. T. les j. de 10 à 6 h. et par correspondance.

Fabrique d'**ACCORDEONS**
François DEDENIS & BRIVE (Corrèze)
Fondée en 1887 Catal. ill. 1 fr.
Réparations Bon prime à tout acheteur

Pas de Toilette complète sans Bijoux!

TRÈS GRAND CHOIX DE
MONTRES BIJOUX JOYAUX
PAYABLES
0 fr. 85
PAR JOUR
Livraison Immédiate
PRIX DE FABRIQUE
Etab^l C.A.M.P., 1, Rue Borda, PARIS-3^e
Catalogue G^l Montres-Bijoux franco sur demande.

VOUS TROUVEREZ
TOUT CE QUI CONCERNE LA
MUSIQUE
27, Boulevard Beaumarchais
Paris (4^e) **PAUL BEUSCHER**
CATALOGUE ILLUSTRÉ
FRANCO SUR DEMANDE.
LA MAISON N^o 1 PAS DE SUCCURSALE

AVENIR M^{me} Ir. Bénard, 46, r. Turbigo, Paris. Voit tout, assure réussite en tout. Fixe date éven. 1932 mois par mois. Facil. mariage d'apr. prénoms (envoi date naissance et 20 fr. 50). Par correspondance seulement.

INFAILLIBLEMENT avec l'IRRADIANTE envoyée à l'essai, vous soumettez de près ou de loin quelqu'un à VOTRE VOLONTÉ. Demandes à M^{me} GILLE, 169, r. de Tolbiac, PARIS, sa broch. grat. N^o 4.

TATOUAGE disparition certaine, rapide, définitive. Ciné photos, méthode pour opérer soi-même.
Prof. DIOU, 11, rue Champignonnet, Lille
Lundi, mercredi, samedi.
J'opère à PARIS tous les mardis à ANVERS (Belgique) tous les jeudis.

Si votre **SITUATION** actuelle ne répond pas à vos aptitudes ou à votre goût

demandez l'envoi gratuit de la brochure N^o 0
Le choix d'une Situation dans les Affaires
Editée par les **ÉCOLES PIGIER - PARIS-1^{er}**

Vous y trouverez tous les renseignements utiles sur les débouchés d'avenir qu'offrent les diverses professions et sur les connaissances qu'elles nécessitent pour réussir.
Adressez cette annonce avec vos noms et adresse à **ÉCOLES PIGIER - PARIS-1^{er}**
Nom _____ Prénoms _____
Adresse _____

OFFRE SÉRIEUSE ET SINCÈRE PROFITEZ-EN SI VOUS SOUFFREZ DE

NEURASTHÉNIE

Névrose, Épuisement nerveux, Débilité, Dépression, Impuissance, Variocèle, Pertes séminales, Neurasthénie sexuelle, Affections des reins, Vessie ou Prostate, Rhumatisme, Goutte sciatique, si vous êtes faible et sans force, si votre organisme est épuisé, demandez mon livre l'ÉLECTRICITÉ guérisseur naturel. Vous y trouverez les causes de vos souffrances et le moyen d'obtenir une guérison certaine et garantie. J'ai étudié ces questions pendant 20 ans et j'offre gratuitement le fruit de mon labeur à ceux qui souffrent. Donnez-moi seulement votre adresse sur une carte postale et immédiatement je vous ferai parvenir mon livre avec illustrations et dessins.
DOCTEUR S.-H. GRARD INSTITUT MODERNE, 30, Av. Alexandre-Bertrand BRUXELLES-FOREST
Affranchissement pour l'Étranger : Lettres fr. 1.50 — Cartes fr. 0.90

COPIES ADRESSES et agents 2 sexes deman. partout. Gros gains. Ecr. Etab^l P. I. EDOX, Marseille.

7 fr. le CENT. Copies d'ad. et gains suivis à Correspondants 2 sexes pend. loisirs. ÉTAB. SEKTIS, 67, LYON.

M^{me} CHRISTIANIA Célébr. cart. Voyante: Ne question. pas. Reçoit tous les jours et dim. de 10 à 21 h., 85, avenue du Maine, 3^e étage, Paris. (14^e). Traite par correspondance, 20 francs. Date de naissance.

AVENIR dévoilé par la célèbre voyante M^{me} MARYS, 45, r. Laborde, Paris 8^e Env. prén. date de nais. 15 fr. mandat (de 3 à 7).

M^{me} FLAUBERT VOYANTE, connaît la science des Brahmines qui seule fait réussir en tout. Reçoit de 10 à 12 et 2 à 7. 44, r. de Maistre. 2^e ét. C. t. p. r.

AVENIR Révélé par la célèbre voyante diplômée M^{me} Thérèse GIRARD, 78, Av. des Ternes, Paris (17^e). Cour 3^e ét. De 1 à 7 h.

MARTHA MARY VOYANTE : Méth. égypt. trans. pensée. Fixe date, év. par lect. dans sable et crist. Tarots. Reçoit 1 à 7 sauf dim. et lundi. Par cor. 20 f. 50. 70, r. Pixérécourt (2^e) 5^e ét. Mét : Pl. des Fêtes

CHEZ VOUS 1200 fr. p. mois ss quitt. emploi. Partout facile. Ecr. Etab^l FUSEAU, 75, MARSEILLE.

GAGNEZ 1 000 frs par mois et plus pend. loisirs 2 sexes. Partout. Ecrire: Manufacture PAX G., à Marseille.

SOIGNEZ-VOUS CHEZ VOUS SANS FERTE DE TEMPS, SANS FIGURES SANS INTERRUPTION DANS VOTRE TRAVAIL. **MALADIES INTIMES DES DEUX SEXES** SYPHILIS, BLENNORRHOÏE, URETHRITES, PROSTATE, CYSTITES, PERTES, MÉTRITES, IMPUISSANCE. Traitement facile à appliquer soi-même à l'usage de tous. Efficace et sûr.
SÉRUMS-VACCINS NOUVEAUX Venir ou écrire: Doct. 31, rue de Provence, Paris (9^e) Coin Chaussée d'Antin

AU BUREAU DES ENFANTS PERDUS

Ils sont là huit, amusants comme tout dans leurs petits maillots de bains, mais la figure crispée, inquiète, voire en larmes. Le plus petit, dans les bras forts du policeman de Ricci, qui le recueillit, atteste un désespoir profond ; c'est d'ailleurs une fille. L'opulente policewoman Carrie Wha-

len, au milieu d'eux, s'ingénue elle aussi à les consoler. C'était une belle après-midi de New-York. Une de ces après-midi torrides, qui arrivent sans crier gare, et jettent sur les toits et les asphaltes comme un suaire de chaleur lourde, épuisante, sans un souffle

de vent. Rues et avenues, alors, réverbèrent une lumière éclatante ; dure aux yeux. Et le peuple des travailleurs, harassés, avides d'air, fuit avec le week-end vers les plages d'Ellis Island, de Coney Island, de Long Island.

C'est par millions que, délaissant l'énorme cité qui semble flamber sous le soleil, les New-Yorkais se ruent vers les flots plus frais de l'Océan. Le métro, les tramways, les taxis, déversent sans arrêt des foules inimaginables.

Seulement, parmi ces multitudes, sans arrêt, des gosses sont séparés de leurs parents, se perdent. Vous ne voyez ici que quelques-uns de ceux que chaque samedi voit déferler au poste de police, hurlants et congestionnés. On a dû réserver une salle spéciale, faire appel aux services maternels et rassurants, et du « patrolman » de Ricci, qui sait parler aux enfants, et de la plantureuse Carrie Whalen, qui, bien que vieille fille, sait ce que veulent des gosses.

Naturellement, pendant ce temps-là, sur la plage les parents s'inquiètent de leur progéniture disparue et errent de groupe en groupe, en réclamant des nouvelles : « Où est mon boy ? Avez-vous vu ma fille ? » Le mari, très Américain cent pour cent, s'efforce de dire : « Bah ! Joe est un citoyen yankee, donc débrouillard ! Il saura se retrouver tout seul ; ne craignons rien. » Mais il est pâle ; et sa fébrilité dément ces paroles. L'épouse, elle, la tête farcie d'histoires de gangsters, d'enlèvements et de rançons, est affolée.

Finalement, au poste de police, sous l'œil des deux gardiens de nursery, on retrouve le moutard égaré, qui n'a pas lâché son petit seau à sable ; et ce sont d'émouvantes reconnaissances.

Comme bien l'on pense, chaque arrivée de familles affolées, chez qui la joie succède tout aussitôt au désespoir, entraîne un renouveau de chorales, ni harmonieuses ni agréables, parmi ceux qui restent. A la fin de la journée, le tandem de police doit en avoir plein les oreilles. Et que de raisonnements, toujours pareils, pour rassurer les bambins perdus, et que de bonbons ou d'« ice creams » offerts pour gagner la confiance des orphelins temporaires ! Voilà un poste où ni Carrie Whalen ni de Ricci ne deviendront jamais riches.

LE DÉPART DES FORÇATS

(Suite de la page 7.)

paux bagnards qui voguent à l'heure actuelle vers la Guyane !

Les « ténors » de la troupe, les voici : L'ancien gendarme Déher, assassin de sa femme ; Thévenot, qui cambriola, de nuit, un conseiller à la Cour de cassation ; Mercure, assassin à dix-huit ans d'une mère de deux enfants ; Dhy, qui, de complaisance avec sa maîtresse, tua la femme Maleplatte, tenancière d'une maison de tolérance à Toulouse ; le caporal marocain Amor ben Hadj, le géant du convoi ; Gourmain, qui tailla le corps de sa femme à coups de ciseaux de menuisier ; Mulle, assassin d'un chauffeur de taxi à Strasbourg.

Les surveillants parlaient d'ailleurs avec quelque dédain des... partants.

L'un d'eux me disait à leur sujet : — Ce sera un convoi d'amateurs, entendant par là qu'ils n'auraient pas les mêmes raisons d'inquiétude que si le convoi comprenait 7 à 800 hommes, comme auparavant.

Dans le public, c'était aussi une impression qui cadrait avec celle du chef qui venait de parler.

— Un petit départ... pas de notabilités criminelles, disaient les gens qui virent passer Barataud, Lafortune, pour ne citer que ceux-là.

Le Martinière, dans seize jours, touchera les rives amères du Maroni.

Il reviendra à Nantes, son port d'attache, partira pour des voyages lointains comme un cargo ordinaire, cependant que d'autres hommes viendront attendre, dans le pénitencier de Saint-Martin, qu'il lève à nouveau l'ancre pour la Guyane.

En ce moment, quatre-vingts détenus seulement demeurent au dépôt, malades qu'on n'a pu embarquer, ou prisonniers exerçant un métier utile à l'administration.

Si le docteur Laget est gracié, il sera un des premiers qui viendront attendre le prochain départ.

Le convoi des morts-vivants a quitté la France. Combien la reverront sur les trois cents qui sont partis ?

C'est le secret de la destinée.

JEAN NORMAND.



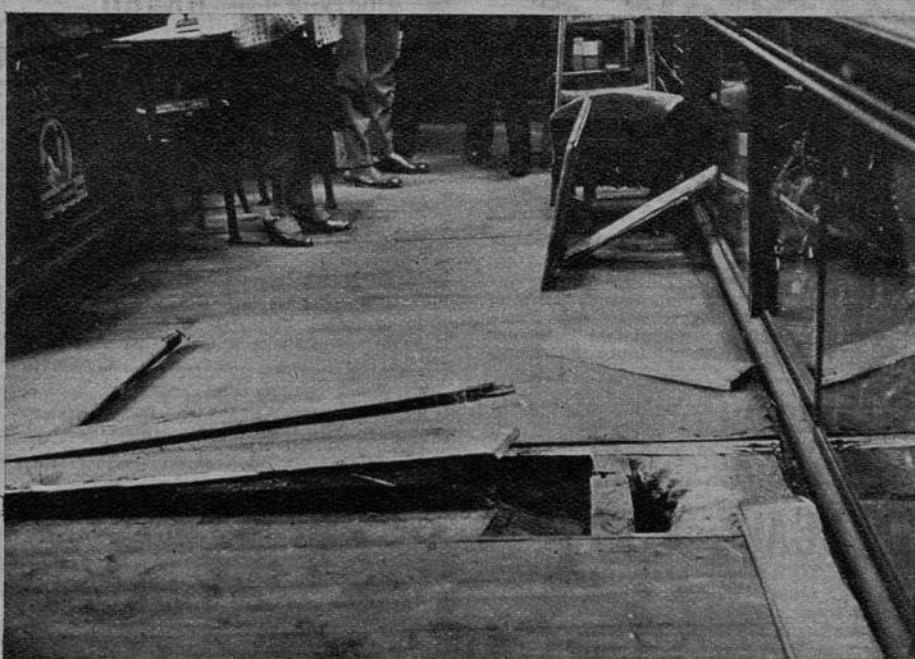
Le Giron : F. TIMESSE.

POLICE MAGAZINE

Bloc-Notes de la Semaine (Suite.)



Le général Oscar English Poparic arrêté en Autriche pour sa participation au putsch des Heimwehren. (S. G. P.)



Le magasin du plus grand armurier de Budapest a été cambriolé. Les malfaiteurs inconnus ont dédaigné l'argent, mais ils ont rasé tous les revolvers et ont enlevé aussi les patrons de la maison. Les cambrioleurs sont entrés dans l'établissement par la cave, en défonçant le plancher. (R.)



L'ex-mari de la sœur de Guillaume II, Zoubkoff, a été arrêté à Sarrebruck et reconduit à la frontière du Luxembourg. (R.)



Eugène Tulade a été découvert étranglé au domicile de son père à Paris. On se demande s'il a été victime d'un crime crapuleux. Voici (à droite) le père de la victime s'entretenant avec un enquêteur. (R.)



Edmond Dubos, ivrogne invétéré, habitant Lihus, près de Marseille-en-Beauvaisis, a tué sa femme d'un coup de fusil, puis a dit à sa fille : « Va voir... ta mère est morte ! » Dubos a été incarcéré à la prison de Beauvais. A gauche : Dubos. A droite : M^{me} Dubos et sa plus jeune fille. (R.)



Boghos Nouroglou (à gauche) et Pierre Clavière (à droite) offraient des appartements à louer — appartements n'existant que dans leur imagination. Ils firent, les amateurs de logement étant nombreux, de nombreuses dupes.



La préfecture de police de Tokio vient d'être reconstruite d'une façon tout à fait moderne. On voit, sur notre photographie, la principale salle destinée au public. (W. W.)

Lisez dans ce numéro : **LE POURRISSOIR**, par Jeanne Humbert.
DU SANG SOUS LES FLEURS